

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

66ième année

Montmagny, Samedi, le 22 Octobre 1949

No. 41

Importante réunion du Jeune Commerce à Montmagny

L'Exécutif provincial de la Chambre de Commerce des Jeunes du Québec a tenu samedi le 15 octobre une assemblée dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Montmagny.

La réunion a débuté samedi matin à l'hôtel de ville de Montmagny, alors que son honneur le Maire, M. Louis O. Roy, entouré d'échevins et d'officiers de la ville, M. André Bernatchez, président de la Chambre de Montmagny, et M. J. Dumont, administrateur régional, souhaitèrent la bienvenue aux représentants de tous les coins de la province.

Après les formalités d'ouverture, le secrétaire passa à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée dont ce texte fut adopté par les membres du conseil. La présidence de la réunion était assurée par M. Jean-Paul Grégoire, président du comité exécutif provincial.

Les délibérations s'ouvrirent et mention fut faite d'une lettre de protestation émise à l'encontre d'un terme jugé déplacé, utilisé par le président national parlant de "première manifestation pour l'unité nationale" entreprise par la Chambre du Québec. Dans le rapport financier, le cas d'un individu ayant à l'endroit de la Chambre des obligations non respectés donna lieu à l'étude des moyens de coercition arrêtés pour atténuer le remboursement des sommes dues et illégalement détenues. Sur une proposition du président les membres du comité décidèrent de l'utilité d'un comité de finances, à exercice provisoire fixé jusqu'au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Le rapport de la clinique de Hull fit l'objet de questions et le président rapporte l'excellente appréciation apportée par la Chambre Senior sur l'efficacité des réalisations obtenues par les chambres de jeunes. La question d'âge limité pour appartenir aux membres juniors fut soulevée et il y fut répondu par la mise au point des qualités requises pour figurer dans cet organisme, qualités qui ont trait davantage au caractère individuel qu'à la limite chronologique.

Le délégué de la région de Chicoutimi, Lac St-Jean, proposa pour des considérations d'ordre local le changement de nom de cette région en Saguenay-Lac St-Jean et obtint satisfaction. Cette discussion fut suivie de l'étude d'une proposition de création d'une nouvelle région, dite région 14, englobant les différents groupes anglais des Young Men Section de la province de Québec. Cette importante question fut longuement débattue et il fut convenu qu'une proposition pratique serait présentée en ce sens à l'assemblée générale de Toronto.

La partie la plus intéressante des trois séances d'étude de la journée qui durèrent près de 8 heures, fut sans aucun doute, la présentation des rapports des comités formés lors de la réunion du Conseil de la Fédération tenue à Montréal le 10 septembre. Vingt comités soumièrent des rapports écrits dont quelques-uns furent considérés comme des rapports définitifs, ces comités ayant ainsi accompli leur mandat. Plusieurs de ces rapports mériteraient d'être longuement commentés car leur présentation a

soulevé l'enthousiasme de tous les assistants. Comme ces rapports seront bientôt publiés et mis à la disposition de toutes les Chambres, contentons-nous de mentionner les plus remarquables. Le rapport du Comité des "expositions industrielles et commerciales", présidé par M. André Leduc de Grand-Mère, dont l'aviseur était M. Julien Dumont de Lévis, et le responsable au Conseil, M. Paul Martin de Trois-Rivières et celui du Comité de "l'exposition et de la semaine de santé" présidé par M. Alfred Lévesque, de Québec, avec M. Julien Dumont comme aviseur, constituent des plans de travail (suite à la page 8)

Convention des Médecins de la Rive-Sud à Montmagny

Réunion de l'Association des médecins et dentistes de la Rive-Sud à Montmagny, samedi. Le docteur Paul Dupuis, président. — Hautes personnalités du monde médical. — Présence de l'Hon. Antoine Rivard et de M. Jean Lesage.

L'Association des médecins de la Rive-Sud du St-Laurent groupant les médecins et dentistes de la Beauce à Rimouski se réunira samedi, le 22 octobre à Montmagny, sous la présidence du docteur Paul Dupuis, président de cette association. Plus de deux cent participants sont attendus. Parmi eux figureront des personnalités éminentes du monde médical. Citons entre autres, le docteur Charles Vézina, doyen de la Faculté de médecine de Laval et le docteur Rome Boucher de Montréal. Par ailleurs deux praticiens français de renom, le docteur Aubertin de l'Institut du cancer, de Paris, et le docteur Charles Debré, de Paris, participeront aux travaux. Dans l'après-midi de samedi, plusieurs conférences seront prononcées. Le docteur Debré parlera des ulcères du Duodenum, le docteur Boucher donnera quelques "Propos malicieus d'un praticien sans malice" avec l'érudition qui le caractérise, le docteur Aubertin traitera "Du cancer". Les causeries seront suivies d'une projection cinématographique des nouveaux procédés de pansements.

Un cocktail, offert par la ville de Montmagny sera servi aux invités à la salle des Chevaliers de Colomb, en présence de son Honneur le maire, M. Louis-O. Roy, et des échevins.

Un banquet précédé d'un cocktail réunira les membres de l'Association au Rocher Panet. Le président, le docteur Paul Dupuis, prononcera une brève allocution. "La Santé de la médecine, sera présentée par l'Hon. Trudel. Un jeune médecin, le docteur Lisotte, présentera la "Santé des Dames". C'est au docteur Fernand Lisotte, député provincial de l'Islet que revient le soin de prononcer "La Santé de la Province".

Le docteur Roméo Boucher parlera ensuite des "Médicaments sur Esculape".

Le député provincial de Montmagny, l'Hon. Antoine Rivard, prendra la parole.

Le discours de clôture sera prononcé par Me Jean Lesage, député fédéral de Montmagny-L'Islet.

Après le banquet, une soirée de danse sera organisée.

Notre concours No 7

Nos lecteurs trouveront en page 7 les noms des deux gagnants à notre concours hebdomadaire.

Dans notre prochaine édition, ceux du questionnaire du 15 octobre.

A VOUS LA PAROLE

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie, Ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie. V. HUGO.

En marge du Communiqué que nous publions, le 8 octobre dernier, sous le titre "A VOUS LA PAROLE", nous avons reçu, d'une personne de notre ville, les sages réflexions qui suivent et que nous passons avec plaisir :

"POUR FAIRE ECHO à votre écrit "A vous la parole". S'il est des êtres dont la mémoire mérite d'être honorée, ce sont bien ceux qui, sans compter, se sont sacrifiés sur les champs de bataille pour assurer à leurs compatriotes la survivance de leurs droits et le libre exercice de leur religion.

"Passer sous silence la Fête de l'Armistice serait, il me semble, y aller de la plus noire ingratitude envers TOUS CES BRAVES.

"L'on s'attendrait avec raison devant un mausolée sur lequel on lit vingt ans, trente ans... Que c'est jeune !

"Ceux-là ont pourtant lutté, travaillé, peiné, se sont épuisés à la tâche, pour s'assurer plus de confort, plus d'aisance, etc... mais eux-ci, les morts, n'y sont pas allés d'intérêt personnel. Ils retireraient leur soldé, me direz-vous. Bagatelle que ce gain, ce gain qui n'atteignait pas au tiers ce que l'on touchait alors, en pleine sécurité, dans les usines. Sans autre satisfaction que celle du devoir accompli, ils ont guerroyé... Et aujourd'hui, on leur refuserait la FETE DU SOUVENIR auquel ils ont droit ! Non !

"Rappelez-vous leur départ... Lorsqu'ils nous dirent adieu, dans un large sourire pour cacher, repousser les larmes prêtes à perler à leurs yeux... quand d'un pas alerte ils ont regagné leur régiment... Mais, en leur for intérieur, que se passa-t-il ? Un dur combat pour ne pas trahir leur émotion... Et, le jour de la libération, avec quel émoi nous invoquions leur mémoire ! Nous les avons pleurés, nous les avons aimés, alors plus que jamais.

"Pour commémorer leur dévouement, un superbe cénotaphe fut élevé... et, tout cela tomberait aujourd'hui en feu de paille ?

"Il me semble qu'avec un peu d'entente, un peu d'union, nous pourrions remédier à cette triste situation. Que les chefs d'équipes, de sociétés, réunissent leurs membres et les convient à cette FETE DE L'ARMISTICE. La masse du peuple, qui a toujours de l'âme, quoiqu'on en dise, en sera.

"Soyons assurés que, de l'au-delà, tous ces braves nous souriront et, à nouveau, veilleront sur la destinée de notre pays, lui assurant ainsi la sécurité matérielle et sociale si menacée de nos jours.

"Et voilà pour mon humble hommage à ceux qui gisent cloués sur un lit d'hôpital et pour ceux qui dorment pour toujours.

"QUE LEURS NOMS RESTENT A JAMAIS MEMORABLES !"
"Que leurs noms restent à jamais mémorables !"
Marcelle LEFEBVRE

LISEZ DANS CE NUMERO:

	Lire en page
● Editoriaux	2
● Le concours-questionnaire	7
● "Rose Toulon" (Nouvelle inédite)	7
● Démographie de la paroisse St-Thomas ..	9
● Prix de l'Exposition Régionale	11
● Page sportive	12
● Clubs et organisations	13
● Chronique militaire	15

Et les comptes-rendus de notre service de reportage

UN FEUILLETON

—oOo—
A commencer avec notre numéro du 29 octobre prochain, nous aurons le plaisir d'offrir à nos lecteurs, en feuilleton, une oeuvre canadienne, **MARGUERITE LOURMEL** par Yvon d'ANGUS

Assurez-vous d'obtenir le prochain numéro de notre journal, afin de ne pas manquer ce roman de chez-nous, dont la captivante intrigue se maintient du début à la fin,

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Imprimé et édité par Les Editions Marquis,
19, rue St-Thomas, Montmagny. — Tél.: 37.

Directeur-gérant: Maurice Marquis.

Rédaction: Paul-J. Gros d'Aillon et Roméo Pérusse.

Membre de la Canadian Weekly Newspaper Association

DIEU ET PATRIE

EDITORIAL

La duplicité d'un virulent premier ministre

Flanqué de ses premiers lieutenants, cadets du régime, l'Honorable Maurice Duplessis a fait une apparition remarquable devant les membres des Conseils de comté. Puis, il prit la parole. Ce ne fut pas, au grand jamais, pour entretenir les conseillers des problèmes qui les occupent et dont il n'a cure puisqu'il les résoud lui-même sans prendre conseil, ni même pour les assurer de l'aide gouvernementale à laquelle ils ont droit, mais pour se déchaîner furieusement et déterrer la hache de guerre de l'Autonomie. "O Rage. O désespoir..."

Qu'importent les affaires municipales quand la vie même de la Province est en jeu! Qu'importent-elles d'ailleurs en aucun autre moment puisque la Province est dotée d'un chef qui voit à tout et qui, décentralisateur sur le plan national, entend concentrer entre ses mains tous les pouvoirs, dans la Province. N'a-t-il pas, pour assurer davantage son influence, fait voter une loi autorisant les illettrés à siéger à la tête des municipalités? Mais c'est une autre affaire. Il ne s'agissait pas de l'autonomie municipale ou de ce qu'il en reste sous le contrôle du paternalisme éclairé de M. Duplessis, mais bien de l'autonomie provinciale.

Et de vitupérer à grand renfort de citations et de dates contre le projet fédéral tendant à libérer totalement le Canada de l'emprise anglaise. Sans le dire explicitement, M. Duplessis laisse entendre qu'il ira jusqu'à consulter le peuple du Québec à ce sujet. Ignore-t-il qu'il y a eut des élections le 27 juin dernier et que les électeurs de la province à l'instar de tous les Canadiens se sont prononcés formellement en ce sens. M. Duplessis peut-il prétendre dans une question qui concerne le gouvernement fédéral représenter l'opinion publique mieux que les députés que les électeurs ont nominalement désignés pour ce faire.

Le très Hon. Louis St-Laurent a totalement écrasé M. Drew, ami de M. Duplessis et ennemi de la révision constitutionnelle, en basant son programme sur l'établissement de l'indépendance complète du pays et c'est ce qu'ont approuvé des milliers de votants, de Vancouver à Halifax, en passant par Québec.

Il n'y a donc pas d'équivoque possible. Et lorsque M. Duplessis va à l'encontre de ce projet, il s'oppose à l'exécution de la volonté nationale tout autant qu'à la volonté des électeurs québécois. Il met également en péril le projet du très Hon. Louis St-Laurent de donner à la langue française les droits qui lui reviennent dans la constitution nationale. Jusqu'alors, aucun texte ne garantit les droits de la minorité au Canada et voilà que lorsqu'une proposition en ce sens est faite officiellement, le premier ministre de la Province la repousse.

M. Duplessis rejoint en cela les plus fameux impérialistes et les orangistes qu'il s'est toujours flatté de combattre. Il pactise avec les ennemis des Canadiens français et fait le jeu de ceux qui voudraient encore voir disparaître la langue française des bords du St-Laurent. Il se refuse enfin à reconnaître au pays le droit de s'administrer seul et librement et favorise la discorde nationale.

Quels sont ses buts dans tout cela?

Pas très nets, assurément. Il s'agit tout au plus d'une manœuvre de diversion pour éloigner les regards du public de l'administration désastreuse des affaires de la province et lui faire oublier une piètre politique intérieure qui met en danger l'avenir du Québec.

Départ de M. Paul del Perugia

Nous apprenons le départ de M. Paul del Perugia, vice-consul de France à Québec. M. Paul del Perugia qui regagne la France pour une nouvelle mission, après un long séjour au Canada, laissera dans ce pays de nombreux amis et le souvenir d'un homme éminent qui, dans tous les domaines, donna la mesure de sa haute compétence. Brillant intellectuel, il se montra, par ailleurs, économiste averti et se livra à des études très appréciées sur les possibilités industrielles et économiques de l'Artique canadien.

En toutes circonstances, le vice-consul contribua largement à rapprocher davantage encore son pays et le nôtre.

C'est au titre de chargé d'affaires de la République française à Reijawick, Islande, que M. Paul del Perugia exercera prochainement ses fonctions diplomatiques.

M. Paul del Perugia quittera notre pays dans quelques jours, en compagnie de sa ravissante épouse qui sut, avec un art consommé, conférer aux réceptions consulaires tant de charme et de courtoisie.

Nous avons appris que le nom de Paul del Perugia serait donné à un lac de la province de Québec par le ministre des Terres et Forêts, en souvenirs de ce remarquable diplomate.

Le billet de huitaine

A. B. C. D.

NON, il ne s'agit pas ici de l'Audit Bureau of Circulation... mais bien d'une chaude partie de cette sorte de jeu d'écarté que l'on nomme le euche (prononcer toujours eu-cre), partie au cours de laquelle deux des joueurs (dont l'un pourtant saint homme) ne s'emportèrent que... trop.

Souffrez que je vous dise, ami lecteur, qu'un avocat, qui aimait beaucoup les cartes à jouer, sa femme, qui s'y prêtait aussi avec entrain, et leur fille unique, qui les affectionnait tout autant que son promis, eurent, un jour, la visite d'un parent éloigné, abbé également amateur de ces cartons illustrés (que connaissent déjà les Viterbiens en 1379), puisqu'il avait plus d'une fois, sans toutefois ne jamais donner dans l'extrême irrégulier, su négliger visite et retarder des extraits de ses registres pour en poursuivre certaines parties de compagnie de quelques malins joueurs de ses amis.

Dès que fut terminé le repas, ce soir-là, on s'installa hâtivement et... la joute se fit serrée.

L'avocat avait plénier le caractère que commande sa profession, et sa femme, douce d'abord, avait fini par donner dans la "nautre" adverse (Dis-moi qui tu hantes...), mais, mieux que son conjoint deux fois maître, se savait contrôler. Née de cette union, le croirez-vous, la jeune fille était tout à fait... pacifique.

Durant les guerres intestines, elle savait si sagement manoeuvrer qu'elle obtenait invariablement armistice, faisait analyser la situation aux partis belligérants et l'accord se faisait, pour un laps de temps plus ou moins long, va de soi.

Ce soir-là, l'avocat coudoyait sa femme, puisque le parent-abbé jouait de société avec cette dernière et que le professionnel avait sa fille pour partenaire. Vous savez aussi bien que moi que l'inévitable doit toujours se produire... A un certain moment, l'avocat explosa, fit des siennes, parla, parla, monta mit toute un charge sur la tête de ce pauvre ministre de Dieu, qui ne voulait rien entendre, qui ne voulait aucunement se départir des levées auxquelles il avait parfaitement droit. La femme, qui savait, aussi, que son associé de l'heure avait été franc en la partie, prit sagement le parti de se taire... Mais l'abbé et l'avocat en étaient aux invectives près. Seule la diplomate jeune-celle pouvait sauver la situation, et elle le fit avec le tact que voici: Sans mot dire, au moyen du léger crayon en oréum qu'elle portait en sautoir, elle écrivit A. B. C. D sur la blanche des cartes et la glissa discrètement sous les yeux du parent éloigné... Et l'abbé céda...

—Le cousin PONS

Le Dimanche de la Bible 1949

Le dimanche de la Bible aura lieu, cette année, le 13 novembre prochain. A la demande de Nos seigneurs les Evêques, la Société catholique de la Bible a organisé un Dimanche de la Bible chaque année, depuis 1946. L'expérience a prouvé que les catholiques trouvaient beaucoup de profit dans la propagande qui se fait à cette occasion. Aussi est-il important que tous travaillent au succès du Dimanche de la Bible 1949 et contribuent, selon leurs moyens, à ce que les Saints Livres "aient désormais leur place dans chaque famille chrétienne et que chacun prenne l'habitude de les lire et méditer chaque jour" (Encyclique Spiritu Paraclitus).

Pour toutes questions concernant le Dimanche de la Bible, prière de communiquer avec le Secrétaire de la Société 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal. Tél.: TL 8335.

Il y a trente-huit industries du textile qui produisent des bas façonnés, au Canada.

Deux échos de Terre-Neuve

"L'union de Terre-Neuve au Canada a mis en danger la vie spirituelle des habitants de cette nouvelle province", déclarait récemment S. E. Mgr J.-M. O'Neill, évêque de Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, aux délégués de la Catholic Women's League.

Et d'ajouter: "Quand l'on pèse le pour et le contre de cette union dans la balance des valeurs éternelles, je me demande si les avantages matériels ne l'emporteront pas sur ceux de l'ordre spirituel."

Mgr O'Neill explique qu'il craint surtout les lois qui facilitent le divorce, les mariages mixtes et un changement du système d'éducation. Parlant au 29ème congrès de cette ligue, il déclara: "C'est l'isolement qui a été dans le passé le plus sûr gage de protection de la foi de nos fidèles. Ils vivaient alors simplement, craignant Dieu et ne connaissant rien de l'excitation qui bouleverse le monde civilisé depuis la première grande guerre; les enfants vivaient au sein de leurs familles jusqu'au jour où ils fondaient eux-mêmes leur foyer."

Voilà qui est bel et bien, si l'on ne considère que le point de vue religieux de l'affaire. Mais une autre déclaration a retenu également notre attention. Elle fut faite, le même jour que la précédente, à St-Jean de Terre-Neuve, par M. Smallwood premier ministre de la nouvelle province canadienne.

"M. Smallwood a annoncé à la Chambre que le gouvernement provincial va établir une Commission royale pour enquêter sur le coût de la vie très élevé à Terre-Neuve.

La formation de cette Commission royale fait suite à une longue enquête du gouvernement sur le coût de la vie à Terre-Neuve, enquête durant laquelle les autorités du ministère des approvisionnements ont étudié les marges de profits des marchands de Saint-Jean, de Corner Brook, de Grand Falls et de Buchans. Par ailleurs, d'autres autorités ont obtenu les listes de prix des marchandises de Sydney, N.-E. d'Halifax, de Charlottetown et de Saint-Jean, N.-B., et ont comparé celle-ci avec les prix de Terre-Neuve. M. Smallwood a produit des chiffres qui démontrent que quelques magasins de détail de Terre-Neuve réalisent jusqu'à 175 p.c. de bénéfice sur certaines denrées. Les prix à Terre-Neuve sont de 10, 20 et même 30 p.c. plus élevés que dans les trois autres provinces maritimes.

Voilà qui ne manque de donner un nouvel aspect à l'affaire. En effet, il est notoire que les braves gens de Terre-Neuve, pêcheurs de leur état, s'ils vivaient simplement et craignant Dieu, vivaient surtout dans la plus effrayante des misères. D'aucuns, de leur vie durant, n'avaient vu la couleur d'une piastre et jamais bon argent sonnante et trébuchant n'avait résonné dans leur gousset.

Et les marchands qui pratiquaient le troc le plus odieux, volant sans vergogne les malheureux pêcheurs emplissaient aussi simplement le leur. Pas de circulation monétaire à Terre-Neuve. Les pêcheurs endettés pendant la saison morte portaient à la fin du temps de pêche leurs produits aux marchands et comblaient ainsi leur dette en attendant d'en ouvrir une autre. Pour beaucoup, le chèque des allocations familiales fut le premier argent qu'ils eurent à contempler. Le mot n'est pas trop fort, car le fait d'avoir devant les yeux ces dollars inconnus provoqua de véritables scènes de stupéfaction et d'ébahissement.

Quand à la foi, assurée, véritable et profonde, telle qu'elle doit être, l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération Canadienne, aux côtés de la Province de Québec, ne peut en être une source d'affaiblissement. La vie moderne n'a pas détruit la foi. C'est à la religion, au contraire, qu'il appartient de guider l'évolution du monde, d'en assurer la moralité dans tous les domaines et de faire en sorte que le progrès soit orienté vers Dieu. Catholique signifie universel. Il ne peut donc être question de séparer un groupe de fidèles du reste du monde, au nom du catholicisme. Ce serait un non-sens et rien ne le justifie.

Simple réflexion

LE DOUZE OCTOBRE, il y a quatre cent-cinquante-sept (457) ans, Christophe Colomb mettait le pied en terre américaine.

Nos voisins d'outre-quarante-cinquième ont bien leur "Columbus Day", pour commémorer ce grand événement convenablement, mais les Canadiens font si peu, ce jour-là, qu'on est tenté de croire qu'ils ne sont pas du continent découvert par l'intrépide Génois! Les Chevaliers de Colomb y vont bien, comme ça, isolément, de quelque modeste réunion intime, mais nous gardons, semble-t-il, toutes nos démonstrations pour MMM "l'enfant mouton" que l'on processionne le vingt-quatre juin, ou encore, pour Dollard Des-Ormeaux. Nous ne voulons cependant pas retirer à ce dernier "le mérite de sa grande témérité", explicable par son jeune âge et qui ne gagna même pas la seule bataille qu'il ait livrée...

SIMPLE REFLEXION... en ce jour du DOUZE OCTOBRE...

RADIO

En écoutant CHRC

"Colette et Roland"

Ces charmants duettistes très populaires sur les ondes québécoises, sont entendus, à CHRC, deux fois la semaine, le mardi et le jeudi, à 5.15 P.M. Qui dit "COLETTE et Roland" dit versatilité, jeunesse et gaieté. C'est un quart d'heure des plus agréables que l'on passe en compagnie de ces deux artistes qui s'accompagnent eux-mêmes, au piano, et c'est toujours avec plaisir que l'on retrouve à leur côté le sympathique ALBERT BRIE.

"Le Petit Train du syndicat" "au pays des merveilles"

Les jeunes radiophiles apprendront avec joie, qu'une nouvelle série, préparée tout spécialement pour eux, débutera à CHRC, le 31 octobre prochain, et sera entendue toutes les après-midi, du lundi au samedi inclusivement, à 5.00 hres. AU PAYS DES MERVEILLES, nous retrouverons chaque jour, les jumeaux JACQUES et JACQUELINE dans des aventures captivantes, que leur vaudront leur ran donnée à bord "LE PETIT TRAIN DU SYNDICAT". Pour plus de plaisir à suivre les péripéties du voyage il faudra écouter la première émission du "PETIT TRAIN DU SYNDICAT", lundi, le 31 octobre, à 5.00 heure p.m.

"Tentez votre chance"

"TENTEZ VOTRE CHANCE" c'est là le conseil que donne à qui veut l'entendre, JACQUES DEBAILLET; la fortune est aux audacieux et surtout à ceux qui, le mardi soir, participent à ce jeu radiophonique qui offre des prix magnifiques aux concurrents chanceux. Le meneur de jeu, MARCEL GAMACHE, met à l'épreuve la présence d'esprit du candidat qui se présente au microphone, après quoi, JACQUES DEBAILLET lui propose d'ouvrir l'un des deux rideaux, en lui souhaitant d'ouvrir le bon, soit celui derrière lequel sont cachés les prix de valeur. "TENTEZ VOTRE CHANCE" est présenté tous les mardis, à 9.00 P.M.

"Radio hockey" de CHRC

Afin de permettre aux milliers d'amateurs de HOCKEY de la région de Québec, qui ne pourront, avant plusieurs semaines, voir à l'oeuvre les clubs locaux, c'est-à-dire, tant que le nouveau Colisée de Québec, ne pourra pas recevoir le public, le poste CHRC soucieux de toujours bien servir les sportifs, a pris les dispositions nécessaires pour irradier la plupart des joutes qui seront disputées à l'extérieur. La description de chacune de ces joutes est faite par M. PHIL GIMAEEL, et est entendue le mercredi à compter de 9.00 p.m. et le dimanche à compter de 3.00 p.m.

Théâtre Ford

"Un inspecteur vous demande": tel est le titre de la pièce à l'affiche du "Théâtre Ford", émission du jeudi 27 octobre. Le "Théâtre Ford", programme commandité par la société Ford du Canada, est radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada chaque jeudi soir, de 9h. à 10h.

Adaptation française, par Michel Arnaud, d'une pièce anglaise de J.-B. Priestley c'est la première fois que cette pièce, créée à Paris en mai 1949, sera entendue en Amérique.

L'intrigue est à la fois simple et passionnante: un inspecteur fait irruption dans un dîner de fiançailles et pose des questions au sujet d'une jeune fille qui vient de se suicider. On sait peu de choses de cette malheureuse, et pourtant, voilà que sa timide personnalité se dessine peu à peu et devient le point névralgique de la vie de toutes ces gens.

Le rôle de l'inspecteur, créé à Paris par Constant Rémy, a été confié à Jacques Auger. Yvette Brind'Amour et Guy Provost feront également partie de la distribution.



NOS FUTURES ETOILES — Les deux premiers concurrents au concours national *Nos Futures Étoiles* diffusé par le réseau Français de Radio-Canada seront Marguerite Laliberté, soprano dramatique de Québec et Napoléon Bisson, baryton de Montréal. La série sera entendue tous les dimanches soirs, de 9 heures à 9h.30 à compter du 23 octobre. Les candidats qui désirent s'inscrire à ce concours ont jusqu'au 15 novembre pour le faire.



FRED HILL, populaire ténor montrealais qui, avec Simone, tient la vedette du programme "Sérénade" diffusé les lundis soirs, de 8 h. à 8 h. 30, par les réseaux français et Trans-Canada de Radio-Canada.

La SOCIÉTÉ FORD DU CANADA présente LE THÉÂTRE FORD radiodiffusé chaque JEUDI SOIR de 9h. à 10h. p.m. PAR LE RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

RADIO-CARABIN

CARMEN GRACIA, Soprano-Colorature du Metropolitan Opera sera l'invitée d'honneur à Radio-Carabin, le 26 octobre.

Carmen Gracia est une jeune Espagnole qui a fait ses débuts à l'Opéra en 1943 au Liceo de Barcelone. Elle jouait alors le rôle de "Gilda" de l'opéra "RIGOLETTO".

Entre 1943 et 1946, elle fut vedette à l'opéra et en concerts à travers l'Espagne, le Portugal et l'Italie, où elle obtint des succès remarquables, spécialement à La

Scala de Milan. Mademoiselle Gracia fut présentée à Toscanini l'an dernier et débuta au Metropolitan dans le rôle de "Rosine" du "BARBIER DE SEVILLE" où elle chanta avec une facilité impressionnante. Elle maîtrise la langue anglaise admirablement et sa vaste expérience au concert lui permettra de devenir l'une des plus importantes jeunes chanteuses acclamées aujourd'hui.

Cette semaine Roger retourne à l'école... ou à l'école des Facteurs. Il gagne le premier prix de fin d'année mais Oh, désastre, on avait oublié un "facteur" important. Le deuxième texte traite des demandes en mariage à travers les âges. De nos jours tout comme au Moyen âge, c'est la corde au cou mais quelle douce corde.

Pour l'écoute de Radio-Carabin, chaque mercredi soir, à 9 heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

"Le chaisier d'amour"

Une belle histoire tirée du 11ème volume des "Mémoires du Docteur" que les auditeurs pourront entendre tous les jeudis soirs à 8 heures, à CKAC.

Dans ce roman, on racontera les aventures d'un brave chaisier, Placide Legendre, vivant à Val d'Amour, village de 3 000 âmes, en bordure du fleuve St-Laurent, entre sa fille Mireille 18 ans (Diyette Thibault), et sa soeur Cunégonde (Rita Bibeau), une veuve encore très présentable. Or, un jour pour son malheur, Placide se découvrira des talents d'ébéniste et délaissera les chaises pour les meubles de luxe. Les soucis domestiques se joindront bientôt aux soucis financiers, puis, que Mireille tombera amoureuse du beau Robert (André Treich), et que la tante Cunégonde voudra refréner ses précoces sentiments.

LE THÉÂTRE LYRIQUE Molson

Lundi prochain "CHANSON D'AMOUR"

avec Marthe Létourneau, Louis Bourdon, Jeanne Maubourg et Lionel Daunais

POSTE CBF

lundi, 24 octobre de 9 h. à 10 h. (heure avancée)

Dans le RCAF (CARC)

Il faut toutes sortes d'hommes de métier, expérimentés, pour que l'Aviation du Canada fonctionne à la perfection. A cette fin, le Corps d'Aviation Royal Canadien donne à ses hommes une excellente formation, une bonne paye et voit constamment à leur bien-être. Une place vous attend parmi ces hommes qui font l'orgueil du pays. Vous vous y ferez une carrière utile et intéressante où les chances d'avancement ne manquent pas.

Procurez-vous dès aujourd'hui tous les renseignements sur les perspectives offertes par le C.A.R.C.

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

CENTRES DE RECRUTEMENT DU C.A.R.C. 24, rue Saint-Stanislas, Québec, P.Q. ou 1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les renseignements sur les conditions d'enrôlement et les postes offerts par le C.A.R.C.

NOM (en lettres moulées)

ADRESSE

VILLE PROV.

Vous pouvez être admis si vous êtes

1. Citoyen canadien ou autre sujet britannique.
2. Célibataire. Agé de 17 à 30 ans.
3. Si vous avez terminé l'avant-dernière, année, du cours d'immatriculation junior, pour la radio, ou une année de moins, pour les autres emplois, ou l'équivalent dans chaque cas.

AF31WTF



Conciliateurs nommés

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, annonce aujourd'hui qu'il a nommé des conciliateurs qui connaîtront la cause du conflit entre 12 unions internationales de cheminots et les principaux réseaux ferroviaires du Canada, y compris les chemins de fer Canadiens Nationaux, la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, le chemin de fer de l'Ontario-Nord et le Toronto, Hamilton and Buffalo Railway. Le différend s'est produit à la suite de requêtes au sujet des taux de salaires et des heures de travail.

Les conciliateurs nommés en vue de conférer avec les parties sont MM. M. M. Maclean, directeur des relations industrielles, et H.R. Pettigrove, préposé des relations industrielles au ministère fédéral du Travail. Ces conciliateurs ont

été nommés en vertu de l'article 16 de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, et par suite de la requête de M. F.H. Hall, président de la commission centrale de négociation et représentant des Unions intéressées.

Les concessions que demandent les Unions touchent quelque 112.000 cheminots occupés à des métiers autres que ceux du roulement. Les Unions demandent, entre autres choses, l'établissement de la semaine de 40 heures des augmentations des taux de salaires en vue de prévoir le même salaire net qu'obtiennent les heures de travail présentes, et une hausse additionnelle générale de 7c. l'heure. La semaine de 48 heures est maintenant en vigueur dans presque tous les départements des réseaux ferroviaires qu'intéressent les présentes demandes, à l'exception des ateliers de wagons et de locomotives, où prévaut la semaine de 44 heures.

L'Australie transporte du boeuf réfrigéré par avion

On est présentement à essayer une solution possible aux grandes difficultés éprouvées par les éleveurs de bestiaux australiens. Leur problème est la conduite des bestiaux sur de longues distances, des pâturages aux abattoirs et aux usines de congélation, qui résulte dans la perte de poids et de qualité des bestiaux. Une compagnie établie en Australie occidentale utilise le fret aérien pour transporter le boeuf au port Wyndham, de stations situées à environ 190 milles de distance.

Un abattoir a été construit à l'une des stations, comprenant une installation d'abattage et des facilités de réfrigération. Les bestiaux sont abattus à la station, et le boeuf réfrigéré est transporté par avion au port de mer. Ce procédé élimine plusieurs semaines de voyage par routes et la perte qui en résulte dans l'état des bestiaux. On a déjà démontré que l'on peut livrer au delà de 20 p. 100 plus de viande de cette manière, et toute de première qualité. On déclare que l'augmentation des livraisons de boeuf, jointe à l'amélioration de la qualité obtenue, fait plus que justifier le coût du transport aérien, sans augmenter le coût pour le consommateur.

Les auteurs du projet déclarent que si les Territoires du Nord et le nord-ouest de l'Australie doivent être ouverts pour le bien du pays en général, il faut établir un système de transport. Un système convenable de chemins de fer ou de routes coûterait plusieurs millions de livres, tandis qu'un réseau d'aéroports, s'appuyant sur un système d'embranchements routiers sur les abattoirs, pourrait être établi et entretenu à un coût très inférieur.

La rançon de la négligence

Des dents de remplacement crochues, inégales, et qui chevauchent les unes sur les autres, sont souvent une partie du prix que l'on doit payer pour la perte prématurée, faute des soins voulus, des dents de lait. Si vous croyez à tort que les premières dents ont peu d'importance, vous pouvez rendre votre enfant infirme des dents. Voyez à ce que votre enfant consulte un dentiste au moins deux fois par an. Un moyen de se tenir les dents propres et saines c'est de se les brosser. Pour être utile, ce nettoyage doit se faire après chaque repas.

Quand on part pour la chasse

A l'automne, pendant la saison de chasse, des milliers d'hommes qui passent la plus grande partie de l'année assis à leur bureau se mettent tout à coup à courir les bois; ils prennent des repas de fortune; ils sont tout mouillés pendant le jour et, la nuit, ils grelottent. Et tout cela au nom du sport! Que les "gars de la ville" n'oublient pas que l'exercice auquel on n'est pas entraîné peut faire plus de mal que de bien. . . . à moins qu'on ne s'y livre avec modération. Assurez-vous que les repas que vous prenez au camp ont la valeur nutritive qu'il vous faut pour jour de votre excursion.

Mais en épis

Les jeunes gens qui ont gardé la coutume de se réunir sur la plage, un soir de septembre, pour manger des épis de maïs bouillis, n'ont pas l'habitude de penser à la valeur nutritive de ce qu'ils mangent. Mais les hygiénistes alimentaires nous disent, en connaissance de cause, que le maïs en épis est un aliment très recommandable. Il fournit des calories de la cellulose et de la vitamine A. Et il a bon goût.

La première bible à être publiée en Amérique, le fut en langue indienne.

Plus d'états américains portant des noms composés de mots sauvages que toute autre langue.



Et le SOULAGEMENT est DURABLE

Pour un soulagement rapide et prolongé du mal de tête, procurez-vous INSTANTINE. Ce comprimé genre ordonnance ne contient pas seulement un, mais trois ingrédients médicaux éprouvés qui soulagent vite la douleur. Et, dans la plupart des cas, le soulagement est durable.

Essayez INSTANTINE une fois seulement pour le soulagement de la douleur et, comme des milliers de gens, vous direz qu'il y a une chose qui soulage le mal de tête . . . c'est INSTANTINE!

Et essayez aussi INSTANTINE pour les autres douleurs . . . pour les douleurs névralgiques ou névritiques . . . ou pour les douleurs qui accompagnent le rhume. Un seul comprimé suffit habituellement pour un soulagement rapide.

Procurez-vous Instantine aujourd'hui et ayez-en toujours sous la main



Instantine
Boîte de 12 comprimés 25¢
Facon économique de 48 comprimés 69¢

ECONOMISEZ!

Sertisseuse «NATIONAL»

Un produit de chez nous. — Construction solide. — Opération facile. — Fini attrayant. — Satisfaction assurée. — Renseignements fournis sur demande. — Sur réception de \$0.25, un livre de recettes, en couleur, pour la mise en conserve, vous sera mailé immédiatement.

National Electric Refrigerator Ltd.
C.P. 224, MONTMAGNY, P. Qué.

Pour les

FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Il suffit de s'y mettre...

«En des choses nous paraissent difficiles à faire au premier abord. Mais il suffit de s'y mettre pour constater qu'il est facile de les accomplir.»

Ainsi, il est facile d'économiser grâce aux Obligations d'épargne du Canada. Elles s'achètent des patrons, au moyen de retenues sur le salaire, dans les banques ou

chez les courtiers de placement, au comptant ou par versements.

Des milliers et des milliers de Canadiens de toutes les classes économisent régulièrement au moyen des Obligations d'épargne du Canada. Ces obligations peuvent être encaissées en tout temps, à n'importe quelle banque, à leur prix d'achat plus les intérêts.

Accumulez des économies — Achetez des

Obligations d'épargne du Canada

4^e émission

On a toujours une raison d'économiser

EN VENTE

EN QUELQUES LIGNES...

A travers le pays

EAST-FARNHAM, P.Q. — Un incendie a détruit, la semaine dernière, dans la soirée de vendredi l'école de notre localité, créant une perte estimée à \$15,000. On croit que les vingt-huit écoliers de langue anglaise qui fréquentaient cette école pourront poursuivre leurs études à Cowansville, laquelle ville est à trois milles d'ici. Heureusement, personne ne fut blessé, lors de cet incendie.

SAINT-IGNACE (de Standbridge) P.Q. — On estime à 600 personnes l'assistance aux fêtes de la bénédiction de la pierre angulaire d'une nouvelle église, ici, pour remplacer celle qui fut incendiée le 12 mai 1946. C'est son Excellence Mgr. Douville, de Saint-Hyacinthe, qui procéda à cette bénédiction.

VAL-DAVID, P.Q. — Les 14, 15 et 16 derniers, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne à la Chambre des Communes, et président du Comité du congrès annuel des hebdomadaires de la province, a officiellement reçu les délégués venus de tous les coins de la province. Des questions d'un grand intérêt ont été débattues au cours de ce congrès, qui était sous la présidence de M. J.-Ernest Gagné de l'"Ecole Saint-Justin".

SAINT-JEROME, P.Q. — Dimanche, le deux octobre dernier, Mgr. Emile Dubois, curé de notre paroisse, a procédé à la bénédiction du nouveau local de la succursale de la Légion canadienne sur le terrain de l'ancien camp militaire. Plusieurs hauts personnages de notre localité et de l'extérieur, sur l'invitation du président de la Légion, M. Paul Prévost, assistaient à cette bénédiction qui suivit un cocktail.

SAINT-JEROME, P.Q. — Six wagons et la locomotive d'un convoi de fret de vingt-trois unités venant de Labelle, sont déraillés, ici, près de la gare, le huit octobre dernier, vers midi trente. On estime que ce déraillement fut causé par un morceau de bois dur laissé sur le rail par distraction par un enfant, dans le sens de celui-ci. Il n'y eut heureusement pas de pertes de vie, s'il y eut de grands dommages, au cours de cet accident.

CHAMBORD-JONCTION, P.Q. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. J.-Augustin Fortin, de Chambord, vient d'être nommé directeur d'un nouveau service, au Ministère provincial de la Voirie. Nos félicitations à M. Fortin!

ROBERVAL, P.Q. — M. le député de notre comté, Mtre. J.-A. Dionne, vice-président de la Chambre de Commerce, a obtenu un octroi de \$25,000, du Ministre des Finances, M. Douglas Abbot pour les travaux publics dans notre ville. Notre reconnaissance est toute acquise à M. le Député.

GRANBY, P.Q. — Un jeune homme de dix-neuf ans, Louis-François Dubé, a été accidentellement tué, il y a huit jours, ici, dans les bois, près du jardin zoologique, d'une balle tirée par l'un de ses amis, avec lequel il était en partie de chasse, lequel (Henri Stebenne, 21 ans) fut exonéré de tout blâme. La balle (d'une carabine de calibre 22) traversa l'abdomen du jeune Dubé. Transporté par Stebenne à la toute première maison, le malheureux accidenté était mort, quand arriva le Dr C. Saint-Jean, de Granby. Nos condoléances à la famille Dubé.

LOUISEVILLE, P.Q. — Un orage électrique a causé des dommages en la localité, dimanche, le 2 dernier. La foudre a incendié deux granges: celles de M. H. Bellemare, cultivateur du village Des-Gravel. M. Bellemare perd 400 balles de foin et plusieurs instruments. Le vent ayant subitement sauté dans une direction contraire, les édifices avoisinants furent heureusement sauvés.

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, P.Q. — Un ours de quelque 800 livres, dimanche dernier, est entré dans la maison de M. Josaphat Thibodeau, pendant que celui-ci était à la messe et que les enfants se trouvaient seuls au foyer. Les enfants surent heureusement monter au grenier, pour attendre du secours. L'ours, ayant entré dans la maison par une fenêtre qu'il enfonça, sut créer beaucoup de dommages et rafa le repas de la famille, qui se trouvait en cuisson sur le poêle. Une chasse fut organisée, dès le retour de M. et Madame Thibodeau. L'animal s'échappa, mais, comme on craint qu'il revienne, on veille nuit et jour, afin d'en débarrasser la région. C'est grâce au sang-froid de l'ainée des Thibodeau, si les enfants pu être épargnés.

VAL-D'OR, P.Q. — M. G. Labelle était à la pêche en compagnie de son frère Marcel et d'un ami, M. Forest. Ces derniers étaient à préparer le repas, sur la berge, au moment où ils virent chavirer la chaloupe en laquelle se trouvait M. Labelle et ne purent lui porter secours. Le défunt demeurait ici. Il ne comptait que trente-deux ans. Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois enfants, son père, trois frères et une sœur. Nos sincères condoléances à la famille.

Les vocations sacerdotales

Depuis le début de l'année, le grand mouvement national de prières pour les prêtres, connu sous le titre de "Année du Sacerdoce", a suscité l'enthousiasme partout. L'accueil que les jeunes des écoles sous le patronage de la J.E.C., les communautés religieuses et les malades ont fait à notre appel a permis de dépasser nos espérances. Si bien qu'à date les bulletins retournés nous ont fait attendre, au cours des deux premiers trimestres, les chiffres imposants que voici: (recension du 30 septembre)

Messes entendues	3 787,608
Communions	2,930,877
Heures d'adoration	1,038,654
Chapelets	5,756,896

Les prêtres ont besoin de prières. Les prêtres ont également besoin de relève. C'est une chose évidente, à constater le petit nombre de prêtres qui travaillent à la vigne du Seigneur en proportion des fidèles auxquels ils doivent dispenser leur ministère.

Si nous passons aux pays d'Europe, la disproportion continue toujours et elles abondent les églises sans prêtres. Heureux encore quand la situation ne s'aggrave pas sous les coups des persécutions.

En Amérique du Sud les proportions touchent à la catastrophe. Ainsi il n'est pas rare de rencontrer des paroisses où un seul prêtre doit voir aux besoins spirituels de 40,000 ou 50,000 fidèles. Par exemple citons: en Bolivie: aucun prêtre indigène et seulement 65 prêtres pour 178,000 fidèles; au Paraguay, 11 prêtres pour 13,140; en Guyanne française, 22 prêtres pour 25,000; en Guyanne anglaise: 35 prêtres pour 53,200; en Guyanne hollandaise: 43 prêtres pour 24,700.

Nulle part le nombre de prêtres ne répond aux besoins des âmes. Il en est de même ici. Au Canada, pour être moins extrêmes les besoins de relève ne sont pas moins urgents. Depuis plusieurs années, Nos Seigneurs les Evêques ont lancé le cri d'alarme, suscité les oeuvres de vocation. Tout cela est nécessaire. Mais sans la prière le succès sera certainement moins complet. Prions tous ensemble pour l'éclosion de vocations nombreuses. Prions pour les âmes des jeunes où retentit l'appel du Maître de la Vigne. Que leur coeur soit fidèle au rendez-vous! Qu'ils ne fassent pas la sourde oreille! Qu'ils ne faiblissent pas à la tâche immense dans la montée au Sacerdoce.

Le Secrétariat Eucharistique, 4450, rue St-Hubert, Montréal 34, fournira, sur demande et gratuitement, les feuillets de contrôle pour "L'ANNEE DU SACERDOCE".

Chez les industriels

M. G.-A. Boulet, président de Boulet Limitée, des Grandes-Piles, vient d'être réélu président de la Régionale de la Mauricie de l'Association Professionnelle des Industriels.

M. J.-P. Beaudoin, vice-président de John Lewis Industries, Limited, de Grand'Mère, a été élu vice-président et M. Hugues Lebrun, de la compagnie Les Frères Lebrun, des Trois-Rivières, a été nommé trésorier. Les autres administrateurs de la Régionale de la Mauricie sont MM. J.-E. Bergeron, de Shawinigan Foundries, Ltd; J.-A. Bégin de J.-A. Bégin, Limitée; Paul Cadorette, de Canots Cadorette; Paul-E. Laperrière, des Ameublements Laviolette, Enr.; Jacques Béliveau, de Béliveau Manufacturing, Ltd. et Jules Trudel, de la Laiterie de Shawinigan.

L'assemblée mensuelle des membres, au cours de laquelle les élections ont été tenues, était présidée par M. G.-A. Boulet. La conférence a été prononcée par M. Marc Carrière assistant du président de la compagnie Ayers, Limited, de Lachute. M. Carrière a intéressé au plus haut point les industriels de la Mauricie, en leur parlant de la situation patronale ouvrière dans les milieux industriels chrétiens de différents pays d'Europe, qu'il a visités en qualité de délégué de l'A.P.I. au congrès international des patrons chrétiens, à Rome. M. Carrière a été remercié par M. l'abbé Gau-

Anciennes sculptures grecque sont de nouveau exposées à Londres

LONDRES — D'anciennes sculptures grecques d'un caractère unique, qui ornaient autrefois le Parthénon d'Athènes et qu'on appelle les marbres d'Elgin, sont de nouveau exposées au British Museum. Elles avaient été enlevées et mises en sûreté pendant la guerre. La frise originale, qui ornait les murs extérieurs du célèbre temple grec, avait 520 pieds de longueur. Elle représente une procession que les citoyens d'Athènes organisaient tous les ans en l'honneur de la déesse Athéna. La frise avait été sculptée 500 ans avant Jésus-Christ sous la direction de Phidias; elle constituait la plus belle gloire du Parthénon. Lorsque le temple tomba en ruines, les sculptures furent sauvées par lord Elgin, ambassadeur de Grande-Bretagne en Turquie.

det, aviseur moral de la Régionale de la Mauricie.

M. Albert Thibault, président de l'A.P.I. assistait aussi à la réunion.

Vendeurs d'automobiles demandés

Un vendeur d'automobile pour Willys-Overland et Morris est demandé pour le district de Montmagny.

Des applications pour cette demande seront reçues et l'on devra posséder l'expérience nécessaire, une bonne personnalité et le capital nécessaire. Pour application, écrire en donnant tous ces détails à Toledo Motors Ltd, 2134, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, P.Q.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus les chairs s'affaiblissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulante. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fieres aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforce. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'usage seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Tél. : 43

Case postale : 227

Emmanuel Gobeil

B. A. B., Phi., O. D., Optométriste.

Docteur en Optométrie de "Philadelphia Optical College".

Spécialiste en examen de la vue.

44, rue St-Jean-Baptiste.

MONTMAGNY.

Gérard Boulay

Marchand — Rue St-Louis, Montmagny, Qué.

Le magasin le plus complet pour faire vos achats de

TISSUS A LA VERGE

Crêpes — Lainages — Cotonnades à dessins variés

PATRONS BUTTERICK

LAINES BOUQUET

C. P. 219

Tél. : 282

Refrigeration Moderne Enr.

Adrien GAUDREAU, prop.

29, rue St-Ignace

Montmagny.

Distributeur de

General Electric et Universel Cooler pour réfrigération commerciale

VENTE SERVICE et REPARATION

Spécialité : — Réfrigérateur pour communauté religieuse, hôtel, restaurant, boucher, boulangerie, cultivateur, laitier.

Toujours en mains
Poulies et Courroies en V

REPARATION de machines à laver — pompes électriques — moteurs — poêles et balances de toutes sortes

Quelques Statistiques

sur les Incendies

500,454

FEUX

Décès — 3,441 personnes

Blessés — 14,000 personnes

valeurs assurables des propriétés détruites

\$394,000,000.00

CELA EN 10 ANNEES SEULEMENT

Tels sont les résultats obtenus au Canada

VOUS pouvez faire beaucoup pour améliorer cette situation

PAUL-E. TASCHEREAU

— Courtier d'assurance agréé —

Tél. : 205 — Rue du Dépôt — Montmagny, P.Q.

**AU RÉGIMENT
CETTE SEMAINE**

Sous la direction du Capt. C. Belley



**HISTORIQUE DU
"Régiment de
Montmagny"**



**Lieutenant-Colonel
J.-OCTAVE BEAUBIEN**

Né à Nicolet, le 24 mars 1825, de Louis Beaubien et d'Elizabeth Marscau. Après ses études au séminaire de Nicolet (1833-1841), il étudia la médecine, à la pratique de laquelle il fut admis le 22 février 1845. Sur les instances de son oncle M. l'abbé Jean-Louis Beaubien, curé de St-Thomas de la Rivière-du-Sud, aujourd'hui la ville de Montmagny, il vint s'y établir. Il épousa au Cap Saint-Ignace, le 24 juillet 1849, Aglaé Chenet. Tout en pratiquant la médecine, il s'occupait beaucoup d'agriculture sur deux magnifiques fermes qu'il possédait au Cap Saint-Ignace. Il décéda à Saint-Thomas de Montmagny, le 7 novembre 1877, et il fut inhumé le 10, dans l'église du Cap Saint-Ignace.

Politique: Il représenta le comté de Montmagny à la Chambre des Députés du 7 janvier 1858 au 8 juillet 1872; ministre des Terres de la Couronne dans le premier cabinet de la province de Québec sous la Confédération, du 15 juillet 1867 au 27 février 1873; conseiller législatif pour la division de la Durantaye, du 2 novembre 1867 au 7 novembre 1877; nommé le 11 janvier 1871, directeur de la Compagnie de chemin de fer de la Rive nord, de la navigation et des terres de Saint-Maurice; membre du Conseil de l'Agriculture de Québec le 3 mai 1871; directeur en 1873, du chemin de fer Le Pacifique Canadien.

Militaire: Lors de la réorganisation de la Milice au Canada, il fut nommé le 9 avril 1869, Lieutenant-Colonel du 61ème régiment "Montmagny et Flslet," qu'il commanda jusqu'à sa mort. (à suivre la semaine prochaine)

Lundi dernier...

...qui marquait le début des activités du régiment de Montmagny pour la saison 1949-50 a été marqué d'une grande activité au manège militaire, rue de la Gare. Les soldats qui appartiennent déjà à l'unité commencent leur travail sous les ordres du major Y. Bernier, tandis que plusieurs recrues remplissent tous les papiers nécessaires concernant leur enrôlement.

Mercredi soir, au delà d'une vingtaine de recrues venant de St-Aubert et de St-Jean Port-Joli, Co. de Flslet se sont présentés au Quartier-Maître du régiment, pour y être uniformés. Il est à noter que ces recrues seront amenées à Montmagny deux soirs par semaine par un véhicule de l'armée qui les ramènera chez eux l'entraînement fini.

Nous avons présentement une quinzaine de candidats au grade d'officier qui commenceront leur cours le 24 octobre, sous les cadres du major J.-P. Bélanger. Mais auparavant ils devront passer devant un "army examiner" qui verra lui ceux qui ont l'etoffe, et ceux qui ne l'ont pas. Il y a aussi plusieurs promotions en vue, surtout parmi les soldats qui vont commencer leur deuxième année d'entraînement. Aussitôt que ce sera fait nous nous empresserons de publier des noms.

Fait à noter, le moral est à son meilleur parmi tous les membres du régiment, c'est de bonne augure.

**Pour tous renseignements concernant la
Réserve, adressez-vous au Manège militaire,
rue de la Gare, Montmagny.**

Clôtures et ornements en fer forgé

Clôtures et ornements en fer forgé, pour vos escaliers, clôtures, gardes de galerie, Garnitures, Décorations en fer forgé. — Adressez-vous à:

AURELE MAROIS

Bas de la Paroisse, Montmagny.

Vive encore le fantassin

Le commandant des forces terrestres américaines, dans un rapport publié récemment par le ministère de la Guerre des Etats-Unis, disait que les machines n'avaient pas réussi à diminuer l'importance du soldat qui s'est battu corps à corps dans la deuxième Grande Guerre, et qu'il en serait de même dans le cas d'un autre conflit.

Le général Jacob L. Devere, affirme que "cette guerre, la plus technologique de tous les combats humains, accorde autant d'importance aux fantassins que les luttes d'autan où l'on se battait à l'épée et au mousquet".

Il fait remarquer que 81 p. 100 des pertes de l'armée des Etats-Unis atteignent l'infanterie. Elle a capturé à elle seule presque tous les prisonniers et a mérité la presque totalité des médailles décernées à l'héroïsme.

"L'infanterie, qui ne représentait que 20,5 p. 100 des troupes d'outre-mer, a subi 70 p. 100 des pertes totales.

Les forces terrestres ont capturé et désarmé 8.150.447 soldats ennemis.

Les fantassins ont effectué plus de 40 débarquements d'envergure sur les plages ennemies...

Le général Devere fait remarquer que deux modes d'organisation ont joué un rôle important dans le rendement des forces terrestres. Une méthode consistait à former les cadres de nouvelles unités, qui à leur tour constituaient un bataillon qu'on instruisait; on en retirait ensuite les cadres de nouveaux bataillons. En vertu de l'autre méthode, on fournissait un flot constant de renforts qui comblaient les pertes.

Les femmes n'apparurent sur profession qu'au 17e siècle, en France.

A la Mémoire d'un Soldat de la Paix



Le souvenir de l'œuvre du Comte Folke Bernadotte, Médiateur des Nations Unies en Palestine, assassiné à Jérusalem, il y a un an, sera perpétué au siège de l'ONU par une plaque de bronze. Sur notre photo, M. le Secrétaire général Trygve Lie, au cours d'une cérémonie émouvante, découvre la plaque. On voit derrière lui M. Ralph Bunche, qui succéda au Comte Bernadotte dans l'œuvre de paix en Terre Sainte; Sir Alexander Cadogan, représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU, et M. Sven Grafstrom, représentant permanent de la Suède, natif du Comte Folke Bernadotte.

CHANGEMENT DE NOM

Les régiments de cavalerie (à cheval) étant devenus des unités du Corps blindé canadien, puis du Corps blindé royal canadien, la *Canadian Cavalry Association* a changé son nom en celui de *Royal Canadian Armoured Association*.



UN MINEUR ENTERRÉ VIVANT EST SAUVÉ PAR UN COMPAGNON

Henri Giroux, de McWatters, Qué., réussit un pénible sauvetage dans un éboulis

Rolland Vézina est enterré jusqu'au cou dans du minerai libre provenant d'un éboulis. Le mineur, ainsi emprisonné, dirige calmement son sauvetage... disant à ses compagnons de fixer au roc une poutre de fer et d'y passer un câble pouvant être descendu jusqu'à lui.

Henri Giroux, un foreur, tout en réalisant le danger auquel il s'expose, se laisse glisser le

long du câble. Puis, travaillant de ses mains, avec acharnement, il réussit après une heure et demie d'efforts à libérer son compagnon.

Les deux hommes sont alors halés en lieu sûr. Quelques minutes plus tard, un second éboulis se produit à l'endroit même que les deux mineurs viennent de quitter. A Henri Giroux, nous sommes heureux de présenter le *Prix d'Héroïsme Dow*.

Le *PRIX DOW* est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qui accompagne une obligation d'épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.



LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DU "PRIX D'HÉROÏSME DOW" TOUS LES JEUDIS SOIR À 9 h. 30.

NOUVELLE INEDITE

ROSE TOULON

par Valère EUGLAN

A mademoiselle Bella C. . .

POURQUOI l'appelaient-on Rose, quand elle avait été nommée Marie-Hermengarde le jour de son baptême? On ne pouvait le dire en sa paroisse. Ce que tous savaient cependant, c'est quelle était l'unique rejeton de Thomas Toulon, un gaillard solide et de haute stature, un original qui alors que fatigué de ses débauches, soit à quarante ans, avait épousé l'aînée des filles de Tiburce Quintal, médecin quinteux d'un bourg voisin. Ce que le villageois connaissait et racontait également, et ce avec force détails, c'est que l'étiqne et scrupuleuse Dorothee Quintal avait fait deux ou trois années de communauté; qu'elle était retournée chez son père au lendemain de son mariage; que, son confesseur et ses parents l'y forçant, elle avait sérieusement médité sur la fidélité et la soumission jurées au pied de l'autel, pour réintégrer le foyer conjugal quelque trois semaines plus tard.

Rose avait près de trente ans quand son père mourut, dix mois à peine après la rigide et frigidité Dorothee. Depuis longtemps déjà et de manière aucunement équivoque la pauvre fille était prise de folie inventive. Les paysans de sa région traduisaient la triste constatation à leur façon carrée, à coups de serpe: "Il était toujours impossible de faire un cheval avec un veau!" "Qui avait déjà trouvé un rossignol dans l'oeuf d'une corneille?" ou, encore, "C'était rien qu'une punition: il avait jeunesse trop longtemps, le boss Toulon!" Toulon était boss: riche, riche de tout l'argent accumulé par trois générations d'Harpagons véreux. Il avait cependant su déroger à l'avarice de ses pères, en effet: comme le disaient ses coparcissiers, il avait jeunesse trop longtemps et avec prodigalité, le grand Thomas, "Tom Too-Long" comme se plaisait à l'appeler malicieusement Jim Turnbull, ce bref et simpliste Ecossais qui habitait la dernière maison du village, à l'ouest.

Toulon s'était toujours refusé à la demande, à la supplique si fréquemment ramenée par sa femme au sujet de Rose: la placer chez les aliénés. Cette réclusion, à la vérité, aurait été cruelle: tout comme celle d'un poète, la folie de Marie-Hermengarde restait tout à fait inoffensive.

Avant de descendre au cercueil, Thomas Toulon avait tout cédé son revenu à sa fille, revenu à lui être servi, par le notaire qui avait minuté l'acte, en imposants versements mensuels. A la mort de Rose, le capital devait tomber entièrement entre les mains de la veuve Euclide Paillon, Sophie, soeur du testateur, à laquelle la malade avait été confiée.

De tous les garçons qui, crânement ou timidement, posèrent leur candidature comme prétendants, il en fut un que Rose aima. . . à son étrange manière. C'était le sémillant et verbeux Robert Futilet, parfait désœuvré qui avait, au grand mécontentement de son père, ex-maire et marchand prétextueux, délibérément quitté le col lège l'année de sa versification. Ce beau pervers aux yeux pers, qui n'avait pas encore vingt ans affectant des dehors vertueux, s'était approché de la sotte rentée avec des intentions blâmables: il la voulait exploiter pécuniairement, se la disant "poire mûre et tout à fait juteuse", proie facile. C'était d'un lâche: homme futé, il voulait abuser d'une femme stupide. N'avait-il même pas dit à l'un de ses amis: "Cette simple des champs ne pourrait produire aucun esprit, voire entre les mains d'un véritable père Gaucher!" Cette boutade d'un goût douteux était bien susceptible de scandaliser le moins pur de tous les puristes de notre planète. . . Un jour, ne faisant que citer un grand poète français, Futilet aurait dit à Rose, alors qu'elle soupirait amèrement, regrettant de se voir vieillir, faner:

Une rose d'automne est plus qu'une autre belle!
alexandrin que la pauvre folle avait religieusement écrit au bas de la dernière page de son *Paroissien*

des cultivateurs.

Robert savait trop que Rose avait de l'affection pour lui et qu'elle en souffrirait, mais que lui importait. N'ayant aucun scrupule, il se riait de tout, et de la fille Toulon par-dessus le marché. Le prouve le calembour qu'il se commit un jour: "On ne pourra jamais dire d'elle: Rose a bonheur!"

Un soir, apparemment désespéré et le visage inondé de larmes, Robert dit à Marie-Hermengarde, entre deux soupirs: "Ma tante et marraine se meurt, à Montréal; sans une *tomate*, vu que mon père ne veut plus m'en donner, je ne pourrai même pas l'embrasser avant. . . qu'on l'enterre! Et moi qui l'aimais tant! . . ." Comme il l'avait prévu, la *poire mûre* fut secouée, pressurée par la factice affliction: des pleurs, véritables ceux là, descendirent de ses trop grandes paupières aux méplats de ses joues, puis elle mit entre les mains de Robert tout l'argent que contenait sa sacoche et lui souhaita bon voyage. Tout en se promettant de revenir à pareille scène qui lui réussissait si bien, le turlupin s'éloigna en essayant hâtivement ses yeux et en modulant tout pas pour lui-même, *Ne parle pas, Rose, je t'en supplie. . .*

Elle devait ne jamais plus le revoir. L'argent servit à une scan daleuse buverie, en compagnie de copains de sa degoûtante espèce, et, trois jours plus tard, non sans le classique "nous sommes au regret; les journaux annonçèrent sa mort "à la suite d'un regrettable accident", quand, pour respecter la vérité, on aurait dû imprimer: "des suites d'une odieuse bamboche" . . . mais, ex-maire, le père était marchand. . .

L'accident, on l'imagine affecta la pauvre fille, l'affecta à un tel point que sa fêlure s'accrut. Et l'on vit alors des choses, mais des choses! Le dimanche suivant, n'avait-elle pas fait un chemin de croix durant le sermon donné à la grand'messe. . .

Connaissions quelques-unes des anomalies qui se produisirent par la suite et qui firent dire aux villageois: "Y mouille de plus en plus dans son *garde-grain*". L'idée lui vint, un jour, de faire des fleurs de papier ayant un fil de fer pour tige, des fleurs qu'elle voulait des roses, des roses grosses comme des choux et dont plusieurs aux couleurs inouïes impossibles, inconnues de tout rosériste comme de toute roseraie: bleues, mauves, brunes, vertes, grises. . . Dès lors, dès l'aurore, tous les jours de la belle saison, elle les allait piquer ça et là, dans son parterre et, sa distribution faite, s'éloignant quelque peu, les poings aux hanches, souriant béatement et bêtement à l'insolite floraison, elle se disait: "J'ai le plus beau jardin de par ici!" A l'approche d'une ondée comme à tous les soirs, elle moissonnait soigneusement le tout, décolorait les abords de sa longue et antique maison de pierre et blanchie au lait de chaux. . .

Caduc depuis longtemps, Pipit, l'oiseau duquel elle s'était engouée, mourut au cours de l'hiver qui suivit la disparition de Robert Futilet. Pour l'avoir trouvé froid au fond de la cage, Rose fit une crise historique autant qu'hystérique. Devant le désespoir de sa nièce, la sympathique Sophie lui suggéra de le remplacer, mais l'idiot ne voulut pas entendre parler d'un autre serin: "C'est le mien que je veux!" Disant alors l'envoyer au médecin, la patiente parente dépêcha un voisin à la ville la plus proche avec le canari mort. Au retour de ce voisin, l'oiseau était *mieux*: le spécialiste — le taxidermiste — qui l'avait traité avait cependant fait dire, soutenait la tante Sophie, qu'il ne chanterait jamais plus et ferait guère de mouvements, vu son grand âge. . . Ce à quoi Rose aurait répondu: "C'est égal; au moins, c'est pas le serin d'un autre que j'aurai dans ma cage!" Et, tout comme si le petit animal emplumé "vivait" toujours, bien qu'empaillé et solidement fixé à l'un des perchoirs de son gîte aérien, la sotte fille lui parlait fréquemment, lui renouvelait à tous les matins l'eau de la

EN REGARD DE...

Notre concours No 7

FRONTENAC

C'est, en effet, comme ont su le dire la plupart de nos concurrents, Louis DE BUADE, comte de FRONTENAC, qui répondit fièrement aux Anglais, en 1690, "Je vous répondrai par la bouche de mes canons."

Nous félicitons les deux personnes suivantes, que le sort favorisait:

Mlle Aline THERIEN,
Saint-Joachim-de-Tourelle,
GASPE-NORD, P.Q.

qui recevra

DE LA TERRE
A LA LUNE
par Jules Verne

Mlle Aline OUELLET,
LATOUR,
Comté de Saguenay, P.Q.

à laquelle nous adressons

LE DOCTEUR ON
par Jules Verne

Nous donnerons, ici même, dans notre prochain numéro, les noms des deux gagnants de notre concours No. 8.

—La DIRECTION.

Montmagny, P.Q., le 19 oct. 1949.

baaignoire, changeait les grains de mil et de chanvre de l'auge. La veuve Paillon, qui avait de la lecture, ne put alors s'empêcher d'établir un rapprochement entre sa nièce et la Félicité de ce conte de Flaubert qui a tiré: *un Coeur simple*.

La maîtresse création de la malade imaginative de Rose fut, sans doute, constituée par le fait que voici. A l'un de ces nombreux solliciteurs que certaines firmes urbaines répandaient périodiquement dans nos campagnes, afin d'obtenir des binettes déjà *fixées* mais à être agrandies et crayonnées mécaniquement, pour passer ensuite à la galerie des ancêtres, elle céda sa propre photographie et une lithographie polychrome de Georges V, qui régnait alors. Trois semaines plus loin, dans un très joli cadre de cuivre doré, Rose recevait un pastel qui n'avait rien d'un Latour et qui la montrait, selon sa baroque fantaisie, flanquée du bon roi d'Angleterre. Si le monarque était parfait de ressemblance, le facies de la fille Toulon n'était qu'une horreur. Ne lui avait-on pas prêté des yeux lapis, quand au naturel elle les avait plus gris que glauques; sa bouche semblait une véritable balafre lui courant d'une oreille à l'autre; et ses paupières pourtant déjà trop grandes, ce qu'elles étaient peaussues! Rose, satisfaite, ne demandait rien de mieux: au capharnaüm d'entrée de la maison de ses pères, elle allait enfin être appendue en l'étroite compagnie du *son* roi.

Pour en finir comme il convient, ami lecteur, je vous dirai le dernier caprice de Rose.

Elle allait avoir ses quarante ans, quand, comme la chose se produit fréquemment dans des cas comme le sien, il lui vint une complication pulmonaire. La surveillance de sa mort, elle voulut tester à son tour. Bien que sachant l'inutilité, la non-valeur d'un acte passé en pareille occurrence, connaissant également que son frère avait tout prévu, la tante Sophie, qui, d'ailleurs, comme nous l'avons vu, n'avait jamais contrarié Marie-Hermengarde, manda le notaire. Que d'insanités Rose dicta pour le papier à n'être pas timbré. Bien que sans témoin autre que madame veuve Euclide Paillon, le professionnel simula posément et patiemment l'inscription de tous les désirs de la mourante et la fit signer.

Par la suite, la tante accéda honnêtement à tout ce qui lui fut possible de réalisation quant aux volontés de la défunte, mais elle dut forcément en omettre plusieurs, don l'ultime, où Rose, qui, comme sa mère, avait pourtant été prude toute sa vie, exigeait d'être mise en bière complètement dévêtue, ayant trouvé *sage* de monter au ciel comme elle en était descendue. . .

LE CHANT D'UNE AME

RENGAINE

—oOo—

A Sainte-Croix ce soir de pluie
Tourment les moulins de couleur,
Mon amour lentement se meurt
Au son des musiques unies.

J'ai peur des larmes d'enfants pâles,
J'ai peur de leurs joies attendries,
Tous les signes d'âmes se licent
A cette ivresse trop brutale.

A Sainte-Croix tourne la vie,
C'est la kermesse au carrefour,
Je n'ai plus qu'un débris d'amour,
Et tu l'emporte sous la pluie. . .

Anne-Marie STENGERS

Mai 1947

Née à Bruxelles, le 28 mai 1926.

Auteur d'un charmant recueil, "Lisières à l'Aube", elle en projette un second, de contes cette fois: "La Saison Souterraine".

Qui gagnera le concours cette semaine ?

CONCOURS N° 9

—oOo—

Si Marie Rollet était la femme du PREMIER COLON qui, de France, vint au Canada, comment se nommait son mari ?

CONCOURS N° 9

Le mari de Marie Rollet se nommait

Nom du concurrent : M.

Rue, No. ou B. de P.

Ville ou village

Comté, Province

(Son âge,)

N.B. — Votre solution devra nous parvenir avant le vingt-cinq octobre 1949. — (Dans une enveloppe, non cachetée portant un timbre-poste d'un cent.)

Deux prix de un volume sérieux de publication récente seront tirés au sort entre tous ceux qui nous auront adressé une réponse juste à :

"CONCOURS"

Les EDITIONS MARQUIS, Ltée.,
19, rue Saint-Thomas, 19
MONTMAGNY, - - P. Q.

CHARADE A-13

Mon tout PREMIER sert à bouter.

Mon SECOND doit pivoter

sans arrêter,

en pleine immensité.

Mon TROISIEME, en été,

de l'oiseau sait abriter

la nitée

durant le jour et la nuitée.

Mon DERNIER, emporté,

fait, macéré,

potion brune et goûtée. . .

Mon TOUT, pour n'avoir jamais débuté,

n'en dois pas moins constamment exister.

Valère EUGLAN

Le mot de la charade A-12: vent, tard (vantard).

La solution de celle-ci vous sera donnée dans le tout prochain numéro de notre journal.

Pour les

HOMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Importante réunion...
(Suite de la 1 page)

complets pour les Chambres des Jeunes qui projettent organiser semblables manifestations. Le rapport du Comité des "Parlements-écoles et conseil de ville modèle", avec son remarquable budget-type d'un million de la métropole-modèle édition 1949, est une étude des plus fouillées de la question, et renferme un tas de renseignements et de statistiques inédits et de première valeur. M. Bernard Willshire, de Jonquière-Kénogami, administrateur de la région du Saguenay, était le président de ce comité; il fut assisté dans son travail, par MM. J.-A. Dion, secrétaire de la Chambre des Jeunes de Jonquière-Kénogami et secrétaire régional, François Lapointe, président de la Chambre des Jeunes de Jonquière-Kénogami et vice-président régional, et Philippe Tremblay, secrétaire-trésorier de la ville de Jonquière, et directeur au Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami. Nombre d'autres rapports mériteraient une mention spéciale, mais on en entendra sûrement parler lorsqu'ils seront publiés et distribués aux Chambres de la province.

M. Marcel Fortier de Lévis et M. Yvon Thibaudeau ont été nommés sénateurs; M. J.-L. Demers de Lévis s'est vu confier le poste de président honoraire de la Fédération pour l'année 1949-1950. C'est à Ottawa que se tiendront en juin 1950 le congrès et l'exposition artisanale.

Au sujet des bourses d'études, un mémoire sera présenté au nom de la Fédération lors de la réunion à Montréal, le 10 novembre prochain de la commission Massé. M. Gérard Verne a été désigné pour remplacer M. Guy Forget à la présidence du comité d'urbanisme.

La prochaine journée d'étude a été fixée au 5 février et s'ouvrira à Québec, alors que la prochaine assemblée de l'Exécutif de la Fédération tiendra ses assises à Trois-Rivières le 10 décembre.

Au cours de l'après-midi, les membres de l'Exécutif provincial effectuèrent la visite de la fonderie de L'Islet sous la conduite de M. Jean-Paul Thibault, gérant général et des principaux officiers; tous se montrèrent très intéressés et même grandement surpris de l'envergure de cette industrie, et s'en réjouirent d'autant plus qu'il s'agit d'une de nos plus belles entreprises canadiennes-françaises. Après la visite, il y eut réception par les autorités de la fonderie. L'on s'est alors rendu à St-Jean Port-Joli, à l'hôtel Castel des Falaises, où il y eut souper en compagnie des officiers et membres de la Chambre des Jeunes locale. Plusieurs invités de marque, avaient pris place à la table d'honneur. Après une troisième séance d'étude, le groupe est retourné à Montmagny, pour une soirée de famille.

M. André Bernatchez, président

GRATIS - - - GRATIS - - - GRATIS

CLUB DE NOEL

Vous achetez une montre, une bague de fiançailles, un bijoux où n'importe quel article, et vous placez copie de votre facture dans la boîte au trésor placée dans notre vitrine.

Au cours de décembre, une facture sera tirée au hasard et si vous êtes l'heureux gagnant, le montant de votre facture vous sera remboursé jusqu'à concurrence de \$100.00.

HATEZ-VOUS A VENIR FAIRE VOTRE CHOIX PARMIS NOTRE VASTE ASSORTIMENT.

Nous mettrons de côté l'article désiré jusqu'à Noël, et vous avez la chance qu'il vous soit livré gratuitement.



Bijouterie
Raymond Enr

HORLOGER - BIJOUTIER - DIAMANTAIRE

13, rue St-Thomas

Téléphone: 422

de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny prononça une allocution de bienvenue à l'adresse des membres de l'Exécutif provincial, lors de l'ouverture de la soirée. M. Jean-Paul Grégoire y répondit en assurant les membres de la Chambre locale de la vive satisfaction que lui faisait éprouver l'amical accueil dont bénéficiait l'Exécutif provincial. M. Julien Dumont, président régional, adressa également quelques mots de remerciement aux hôtes du comité exécutif.

A part les autorties de la ville de Montmagny, dont son honneur le Maire L.-O. Roy, MM. Hervé Vézina et Patrice Corribeau, échevins, et René Côté, secrétaire, de la Chambre de Montmagny, de la Fonderie de L'Islet et de la Chambre des Jeunes de St-Jean Port-Joli, voici les noms des officiers des Chambres des Jeunes du Québec qui ont assisté aux différentes séances et qui ont pris part aux diverses manifestations: M. Jean-Paul Grégoire de Montréal, président de la Fédération, Maurice Girard de St-Jérôme, vice-président de la Fédération, Alfred Lévesque de Québec, secrétaire de la Fédération, Oswald Parent de Hull, trésorier de la Fédération, Julien Dumont de Lévis, président de la région de Québec, Pierre Carrier de Joliette, de la région des Laurentides, Bernard Willshire de Jonquière-Kénogami, de la région du Saguenay, Bertrand Caron de Victoriaville, de la région des Cantons de l'Est, Maurice Perron de Valleyfield, de la Vallée de

Châteauguay, Jean-Paul Bérubé de Rivière-du-Loup, du Bas-du-Fleuve, Paul Martin de Trois-Rivières, de la Mauricie, Fernand Leblanc représentant de la Chambre des Jeunes de Montréal, Bob Laurin, représentant du Y.M.S. of Montreal Board of Trade, Jean Champoux de Sorel, président du Richelieu, André Fabien, de Montréal, conseiller juridique de la Fédération, Paul-Henri Lavoie de Montréal, chef du secrétariat de la Fédération, Jean Gaston Rioux de Montréal, assistant-chef du secrétariat. Du Sénat des Chambres des Jeunes, Léonard Roy de Montréal et Marcel Fortier de Lévis, François Lapointe président du Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami et vice-président régional du Saguenay, J.-A. Dion, secrétaire de la Chambre des Jeunes de Jonquière-Kénogami et secrétaire régional du Saguenay, Philippe Tremblay, directeur de la Chambre des Jeunes de Jonquière-Kénogami et secrétaire-trésorier de la ville de Jonquière, André Bernatchez, président de la Chambre des Jeu-

nes de Montmagny, Jean Vallée, président du Jeune Commerce de Québec, Gérard Venne, ex-président du Jeune Commerce de Québec, Raymond Ferland et Georges Adam, directeurs du Jeune Commerce de Québec, Paul-Yvan Marquis, président de la Chambre des Jeunes de Rivière-du-Loup, Guy Forget, président de la Chambre des Jeunes de Montréal, Maurice Côté, chef du secrétariat de la Chambre des Jeunes de Montréal, Bertrand Bernier, Marcellin Gamache, Arthur Lau-

zon, Louis-Albert Couillard, directeurs de la Chambre des Jeunes de Montmagny, Paul Gros d'Aillon, publiciste de la Chambre des Jeunes de Montmagny et André Mercier, secrétaire de la Chambre des Jeunes de Montmagny.

La Voie Lactée encercle complètement le monde.

Nécessité oblige de beaucoup plus impérieusement que noblesse. Valère EUGLAN

VOULEZ-VOUS L'EAU COURANTE ?

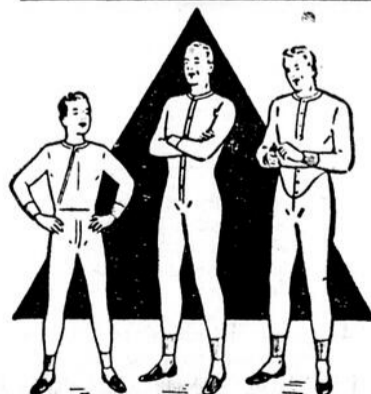
Exigez une pompe "NATIONAL" pour puits de surface. Pour la demeure et la ferme. Un produit de chez nous. Fini attrayant. Construction solide. Renseignements fournis sur demande. Satisfaction assurée.

National Electric Refrigerator Ltd.
C. P. 224, Montmagny, Qué.

1. Molleton plus doux
2. Coupe soignée
3. Qualité supérieure
4. Molleton plus chaud
5. Ajustement parfait
6. Plus long usage
7. Tissu plus ferme
8. Plus grand confort
9. Economie en sous-vêtements

9 RAISONS
pour lesquelles les hommes préfèrent les **SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS PENMANS**

Les hommes qui connaissent la valeur des sous-vêtements choisissent sagement les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Trois genres: gilets et caleçons, combinaisons et modèle populaire NuCut.



Penmans

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS



"Le whisky de tout repos"

WHISKY CANADIEN

King's Plate
Seagram

Le prix lui aussi est "de tout repos"

Pour vos impressions de toutes sortes adressez-vous toujours aux Editions Marquis, Ltée, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Journal de samedi de Montmagny

Service de vignettes au complet. L'atelier le plus moderne du Bas du Fleuve.

Statistiques de St-Thomas de Montmagny

En date du 15 octobre 1949.

Voici quelques-uns par M. le curé Albert Painchaud les plus récentes statistiques révélant l'étendue de la population de la paroisse St-Thomas de Montmagny et les aspects numériques des divers groupes de cette population.

Population	5,820
Familles	1,104
Communians	4,846
Non communians	974
Prêtres	5
Frères du Sacré-Coeur	17
Religieuses de la Congrégation de N.-D.	20
Religieuses des Sœurs de la Charité	18
Élèves dans les écoles	1,188
Comprenant 621 garçons	567
Filles répartis ainsi:	434
Convent	416
Collège	416

Hospice	79
Quinze industries	111
Village	94
Côté	26
Rivière-du-Sud	28
Les professions des chefs de familles sont:	
Professionnels	27
Industriels	34
Cultivateurs	88
Marchands et épiciers	14
Hôteliers et restaurateurs	13
Chefs de bureau et contre-maîtres	72
Commiss.	101
Différents métiers	461
Votants (taxis) et camionniers	29
Journaliers	196
Béniens	89

A. Painchaud, ptre, curé.

M. Raymond Dupuis, C.R., achète la Librairie Beauchemin Limitée



La Librairie Beauchemin Limitée est avantageusement connue au Canada. Elle s'est acquise une réputation qui a franchi les frontières puisqu'elle est la plus grande maison d'édition du livre français en Amérique. Parmi les quelques maisons d'édition canadiennes qui ont atteint l'âge centenaire, elle est la seule canadienne-française à pouvoir s'enorgueillir de ce rare mérite.

Dans le domaine de la librairie, ses collections sont nombreuses et choisies: livres religieux, livres de classe, livres de récréation, livres d'auteurs canadiens, livres techniques, livres populaires, etc.

L'Annuaire du Peuple Beauchemin est rendu à sa 80e année d'existence et possède un tirage de plus de 100,000 exemplaires. Le Canada Lecteur, son annuaire indispensable du clergé, va connaître sa soixante-troisième année de publication.

L'imprimerie Beauchemin, avec un outillage complet, exécute tous ouvrages d'imprimerie et de reliure, ainsi que tous travaux commerciaux. La Librairie Beauchemin met à la disposition de sa clientèle de clients un grand espace de vente de tous les produits de papeterie et d'articles religieux et un rayon de librairie des plus complets.

M. Raymond Dupuis est bien connu dans le monde des affaires où il est particulièrement actif. Il est membre du conseil d'administration de la Banque Dominion du Canada, directeur de M. J. Dupuis & Fils Limité, directeur de Dominion Tar and Chemical Co. Limited, membre du Conseil Canadien de Royal Insurance Co. Limited et de Liverpool, London & Globe Insurance Co. Limited, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre du Montreal Board of Trade, ainsi que d'un membre de la Commission Administrative de l'Université de Montréal, membre de la Fédération des Sœurs de notre histoire contemporaine. C'est bien là, tout simplement, un homme qui a fait de sa vie une œuvre importante.

M. Raymond Dupuis, en se portant acquéreur de la Librairie Beauchemin, devient le propriétaire d'une importante maison qui exerce un commerce de librairie, d'imprimerie, de reliure, de papeterie et de produits de bureau. Ce commerce est situé au numéro 400 rue St-Gabriel, à Montréal.

L'hon. Antoine Rivard portera la parole à St-Pierre de Montmagny



L'hon. M. Antoine Rivard, ministre d'Etat, assistera dimanche après-midi à la bénédiction d'une école, à St-Pierre de Montmagny. Une assemblée sera tenue après la cérémonie religieuse. L'hon. M. Rivard, qui représente le comté de Montmagny à la Législature provinciale, sera le principal orateur. Nous apprenons que les citoyens de St-Pierre ont obtenu, par l'entremise de L'hon. M. Rivard, un octroi très généreux pour la construction de leur école.

Accident

Une automobile Mercury, convertibilité appartenant à M. J.-E. Labrie, de Montmagny, et pilotée par M. Hervé Laforest, de Montmagny, a heurté un camion sur la rue Taché. Il n'y a pas eu de blessés mais d'importants dégâts matériels sont à déplorer.

A l'Hotel de Ville

Le conseil municipal de Montmagny s'est réuni le 20 octobre dernier à la salle des séances de l'Hotel de Ville sous la présidence de son Honneur le maire M. L.-O. Roy.

Assistaient à cette réunion les échevins Wilbrod Landry, Jean Marie Corneau, Wilfrid Leblanc, Patrie Corriveau, Paul Lemieux et Hervé Vézina.

La proposition de l'échevin J.-M. Corneau, seconde par l'échevin Wilbrod Landry, tendant à autoriser le secrétaire-trésorier à donner une première lecture du règlement 150 à l'effet d'amender le règlement 118 des dividendes fut satisfaisante.

Voici le texte des nouvelles dispositions réglementaires des classes A, B, C du paragraphe 10.

Palais de Justice de Montmagny

Son Honneur le Juge Léo Béruard a siégé à Montmagny, mardi dernier à la Cour des Sessions de la Paix, et a présidé à nombre de comparutions et d'emprisonnements de plaidoyer de culpabilité.

Le Juge a prononcé plusieurs sentences et a condamné à \$50.00 d'amende et aux frais, pour vente de liqueurs alcooliques illégalement des individus de Saint-Damien, de St-Pamphile, de St-Philémon et de St-Camille de Belchessie. Un hôtelier de Montmagny, pour offense analogue, a été tenu de payer une amende de \$100.00 en sus des frais.

Ayant eu légalement en sa possession de la viande de chevreuil, un individu de St-Félicite a été condamné à payer \$75.00 d'amende et les frais au jour de prison.

Pour avoir conduit leur véhicule automobile d'une manière dangereuse pour le public, sur un chemin public, deux individus du premier de Sacré-Coeur de Rivière-du-Sud et de St-Camille de Montmagny, ont été condamnés à \$25.00 d'amende et aux frais et deux mois de prison. De plus, la permission de conduire leur véhicule a été interdite trois mois.

En outre, pour omission de payer une licence de radio, trois individus de St-Philémon ont été condamnés à \$1.00 d'amende, aux frais.

Le Juge Béruard s'ignora de nouveaux à Montmagny les 24 et 25 octobre prochain.

da dit règlement No. 110 sont abrogés et remplacés par les suivantes:

A. — Pour chaque logement occupé ou bureau d'affaires occupé à un taux n'excédant pas \$4.

B. — Pour chaque magasin, buanderie, restaurant, café, maison de pension, théâtre, communauté religieuse, imprimerie, école, collège, convent ou tout autre établissement commercial non exclus à l'article 8 ru dit règlement No. 118 à un taux n'excédant pas \$8.00.

C. — Pour chaque immeuble occupé entièrement par la même personne comme logement privé ou poste de commerce, d'un taux n'excédant pas \$4.00.

Le présent règlement prendra force et effet dans le temps voulu par la loi.

Une proposition de l'échevin J. M. Corneau, seconde par l'échevin Paul Corneau pour rectifier l'engagement de M. Adrien Marcéau de la ville de Montmagny, au titre de constable temporaire de notre ville en remplacement de M. Alfred Lamonde fut acceptée.

Cette nomination prendra effet à partir de la date de son entrée au service et il lui sera payé une somme de \$0.50 de l'heure pour ses services.

Sur une proposition de l'échevin Hervé Vézina, seconde par l'échevin Wilbrod Landry, le conseil ratifie les travaux de gravillage autorisés et exécutés au cours de la saison d'été sur diverses rues de la ville.

Les industries de Montmagny

NOTA
En raison de l'abandon de ces matières figurant dans ce numéro, nous nous voyons dans l'obligation de reconduire à la semaine prochaine la publication du reportage héliographique sur les industries de Montmagny. Nous prions nos lecteurs de nous excuser. La semaine prochaine, une relation de l'histoire et des activités de la Compagnie M. E. Bibe.

La direction.

M. St-Laurent, un chef incomparable

"Durant la dernière campagne électorale, M. Louis Saint-Laurent s'est révélé un chef à nul autre comparable, et depuis le vingt-sept juin, ce grand homme d'Etat est à écrire les pages les plus glorieuses de notre histoire contemporaine." C'est bien là, tout simplement, un homme qui a fait de sa vie une œuvre importante. M. P.-E. Côté, assistant parlementaire du ministre du Travail et député de Verdun (Montréal) à la Chambre des Communes, a dit aux électeurs de Ville-Saint-Pierre, mardi soir dernier, à l'ouverture de la campagne de M. Saint-Laurent, candidat indépendant du parti libéral, à l'élection complémentaire de lundi prochain, dans Jacques-Cartier.



L'Élection de Sydney G. DOBSON à la Présidence du Conseil vient d'être annoncée par la Banque Royale du Canada. Lui succède à la présidence, JAMES MUIR, qui fut général depuis 1945, T. H. ATKINSON, assistant général depuis 1943, remplace M. Muir à la gérance générale.

Saint-Pierre

DECES

—M. et Mme Armand Létourneau (Lucienne Beaumont), ont eu la douleur de perdre leur plus jeune fils, Marc décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre, après plusieurs jours de maladie. Il était âgé de 5 mois. La cérémonie dite des Anges, eut lieu en l'église de Saint-Pierre, mercredi, le 13, à 4 heures. Outre son père et sa mère, le jeune disparu laisse quatre sœurs; Rose-Yvonne, Armande, Marie-Louise et Noëlla un frère, Paul-Armand. Nos sympathies.

—Nous apprenons avec regret le décès de Mlle Albertine Gagné, survenu à sa résidence, au village, mardi, le 19 courant, après quelques heures de maladie. Mlle Gagné demeurant seule, fut trouvée inconsciente par un visiteur qui s'empressa de lui porter secours. Le prêtre et le médecin furent mandés en hâte; mais elle mourut sans avoir repris connaissance. Elle était âgée de 78 ans.

Elle laisse dans le deuil ses frères: MM. John et Rosario Gagné, de St-Pierre, une sœur, Mme Vve J. Gagné (Corinne), de Berthier, ses beaux-frères:

MM. Chs. Bouchard, de St-Pierre, Ubal Talbot, de Ste-Euphémie, ses belles-sœurs: Mmes Arcadius Gagné, de Québec, et Rosario Gagné, et de nombreux neveux et nièces. Nos sincères condoléances à la famille.

—Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons le décès de Mme Vve Joseph Berthil (Léa Blais). Elle était âgée de 68 ans, et vivait seule en sa résidence, au village, et semblait apparemment en bonne santé. Elle avait conversé longuement dans l'après-midi avec des amis. Elle fut trouvée morte vers les six heures, par un fournisseur. Mme Berthil, laisse dans un deuil profond son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Amédée, Blais, de St-Pierre, et plusieurs neveux et nièces.

Nos plus vives condoléances à la famille.

—Nous apprenons la maladie grave de Mlle Georgianna Lavallée, à sa résidence au village. Nous formons des vœux pour son retour à la santé. Mme Sylva Leclerc de Lac Beauport est actuellement au chevet de sa sœur, Mlle Lavallée.

Liste de prix...

(Suite de la page 11)

2e prix, Horace Lecomte	1.00
3e prix, Georges Proulx	0.60
4e prix, Léonard Guimont	0.60
5e prix, Armand Proulx	0.50
6e prix, Antonio Laberge	0.50
7e prix, Robert Bernatchez	0.40
8e prix, Jean-Bte Morin	0.40
9e prix, Laval Bernatchez	0.30
BEAUX-ARTS	
Section 260 — Bouquet artificiel: Poinsettias.	
1er prix, Octave Gaudreau	\$1.25
2e prix, Gérard Robin	1.00
3e prix, Jos. Caouette	0.60
Section 261 — Un dessin au fusain.	
1er prix, Sam Marcotte	\$1.50
2e prix, Jos. Caouette	1.25
Section 262 — Un article en cuir repoussé.	
1er prix, Jean-Paul Blais	\$1.50
2e prix, Paul Collin	1.25
Section 264 — Tabouret (pouf)	
1er prix, Sam Marcotte	\$1.50
2e prix, Armand Gagné	1.25

3e prix, Jos. Caouette	1.00
ART CULINAIRE	
Section 266 — Un pain blanc.	
1er prix, Wilfrid Laurendeau	\$0.85
2e prix, Gérard Robin	0.75
3e prix, Adj. Bernatchez	0.65
4e prix, Léon Kirouac	0.60
5e prix,	
Section 267 — Un pain brun.	
1er prix, Léon Kirouac	\$0.85
2e prix, Léonard Guimont	0.75
Section 268 — Six brochets au ravin.	
1er prix, Mme Jos. Samson	\$0.85
2e prix, Léonard Guimont	0.75
3e prix, Louis Lavergne	0.65
4e prix, Antonio Laberge	0.60
5e prix, Hercule Nicole	0.50
6e prix, Léon Kirouac	0.40
7e prix, Alph. Morin	0.35
8e prix, Georges Proulx	0.35
9e prix, J.-Arthur Gaumont	0.30
Section 269 — Six biscuits à la vanille.	
1er prix, Léon Kirouac	0.85
2e prix, Hercule Nicole	0.75
3e prix, Armand Proulx	0.65
4e prix, Jean-Bte Morin	0.60

FOTO-NITE

Jeudi soir dernier au Cinéma Taché, le Foto-Nite valait \$170. et n'a pas été gagné vu l'absence de M. Camille Nadeau, rue du Palais de Justice, Montmagny. C'est Mlle Lucille St-Pierre, de l'Islet, qui a soumis le No. 1110 donnant droit à M. Nadeau d'être éligible pour le gros lot.

Le commanditaire à ce programme, était le magasin Edouard Boutin, qui donna une chemise et une cravate qui furent gagnées par M. Amédée Fortin, rue St-David, La semaine prochaine, Foto-Nite vaudra \$180.

WAHOO

Le Cinéma Lafontaine, présentait la 26ième séance de "WAHOO" mardi dernier, le 18 octobre.

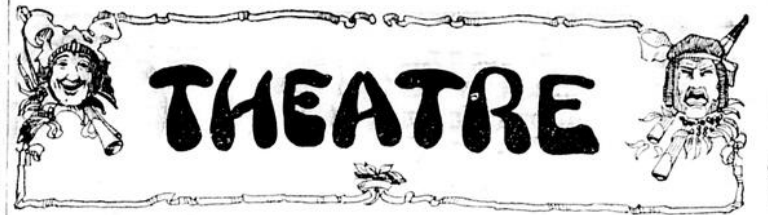
M. Jean Guy Bernier, fut choisi pour sortir le gros lot, n'ayant pas sorti l'Etoile elle demeure à l'affiche pour une valeur de \$105. Voici la liste de nos gagnants:

M. Jean Guy Bernier, 20-6e rue \$2.00; Mlle Louise Joubert, 41 Frontenac \$2.00; Mlle Pauline Proulx, Montmagny, \$5.00; M. Laurin Caron, rue St-Ignace 2.00; M. D. Thibodeau, Montmagny \$3.

Nos félicitons les gagnants et vous invitons tous pour mardi prochain, pour une Etoile de \$105.00. Participez à ce jeu populaire.

5e prix, Mme Jos. Samson	0.50
6e prix, Alph. Morin	0.40
7e prix, Ernest Casault	0.35
8e prix, Léonard Guimont	0.35
9e prix, J.-E. Samson	0.30
Section 270 — Bonbons au choix quatre variétés.	
1er prix, Mme Jos. Samson	\$1.00
2e prix, J.-E. Samson	0.80
3e prix, Léon Kirouac	0.60
4e prix, Armand Proulx	0.50
5e prix, Ernest Casault	0.50
6e prix, Narcisse Guimont	0.40
7e prix, Georges Proulx	0.40
Section 271 — Six beignes.	
1er prix, Arthur Caouette	\$0.85
2e prix, Mme Jos. Samson	0.75
3e prix, Jos. Gendreau	0.65
4e prix, Ernest Blais	0.60
5e prix, Léonard Guimont	0.50
6e prix, J.-E. Samson	0.40
7e prix, Léon Kirouac	0.35

(Suite la semaine prochaine)



Cinéma Taché

MONTMAGNY

Programme de la semaine du 23 au 30 octobre.

Dimanche et lundi, 23 et 24 octobre.

DR. JEKYLL ET C. HYDE"

(version française)

Spencer TRACY, Lana TURNER. — Un homme menant deux vies... celle d'un gentilhomme et celle d'une brute qui faisait ses coups dans l'ombre.

Mardi et mercredi, 25 et 26 octobre.

"STATIONS WEST"

Genre "western" avec Dick POWELL, Jane GREER.

Jeudi, 27 octobre.

"JOHNNY ALLEGRO"

Drame avec Geo. RAFT, Nima FOCH.

Vendredi et samedi, 28 et 29 octobre.

"DEUX NIGAUDS DEMOBILISES"

(version française)

ABBOTT et COSTELLO. — Les deux lascars réussirent dans une entreprise, mais au prix de quelles aventures? Vous rirez aux éclats avec les deux "démobilisés".

HORAIRE

Dimanche, trois représentations:

Première: 2 hres p.m.; deuxième: 6 hres 30; troisième: 8 hres 45.

— En semaine à 8 heures et 15 —

Au cinéma LAFONTAINE

Montmagny

Semaine du 23 au 30 octobre.

Dimanche et lundi, les 23 et 24 oct.

Le meilleur film de TINO ROSSI, présenté avec la vedette MICHELLE ALFA dans:

"LUMIERES DE PARIS"

Très bonne comédie musicale. Un chanteur en vogue épouse une Midinette. Bonne réalisation. Somptueux décors. Musique Sud-Américaine sur le rythme de la Samba et de la Rhumba. Beaux numéros de danse. Voyez ce film.

Pour compléter ce programme "Wander House", "Le Plan de la Capitale" (français) et "Regards sur le Monde".

Mardi, mercredi et jeudi, les 25, 26 et 27 oct.

SABU, Wendell COREY, Joanne PAGE, dans:

"MAN EATER OF KUMAON"

Drame de la jungle africaine où le tigre est le maître et terrorise les populations. Chasse exaltante. Action rapide et brutale. Un tigre blessé par un chasseur américain, s'échappe et devient la terreur d'un petit village Indien. Bonne interprétation; montage, photographie et trame sonore très bien réussis.

Sujets courts: Thier First Mistake "Laurel et Hardy" Football Magic. Porky Shop (Cartoon).

Mardi soir, le 25 octobre.

Sur la scène, le fameux concours "WAHOO". Il y aura \$131.00 en argent à gagner. Venez sortir l'étoile et gagnez \$105.00. Aussi: Un bon film à l'affiche "Le Mangeur d'Hommes".

Vendredi et samedi, les 28 et 29 oct.

Les brillantes étoiles "Elvire POPESCO" et "ALERME"

"L'AGE D'OR"

Production fraîche, amusante et pleine d'entrain. Film d'aventures comiques et philosophiques sur le thème "L'argent ne fait pas le Bonheur". Une ravissante comédie.

Sujets courts: "Movies Are Adventures".

Episode No. 10 de la série "SUPERMAN".

Surveillez la venue du meilleur film canadien français.

"LE GROS BILL"

Avec: Ginette LETONDAL, Juliette BELIVEAU, Yves Henri.

LES ETOILES DE LA

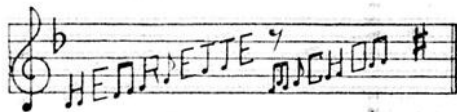
CHANSON FRANCAISE

Sur disques "DECCA"

PRIX: .75 CHACUN

Maitre Pierre	Tohama
Notre Rue	Tohama
Trois Petits Frères	Tohama
Trou-La-La-Rou	Tohama
Au Chili	Tohama
Ma Vache et Moi	Tohama
Le Petit Chaperon Rouge	Tohama
Jimbo l'Éléphant	Tohama
Le Petit Rat de L'Opéra	Suzy Solidor
L'Amour Commande	Suzy Solidor
Un Air d'Accordéon	Suzy Solidor
Amour Banales	Suzy Solidor
La Danseuse est Créole	Suzy Solidor
Un Refrain Chantait	Suzy Solidor
Pour Vivre Heureux	Maurice Chevalier
Folies-Bergère	Maurice Chevalier
Une Pipe Sur Le Piano	Maurice Chevalier
J'ai du Ciel Dans Mon Chapeau	M. Chevalier
Bonjour Canada	André Dassary
Mon Cœur a Trouvé Sa Chanson	A. Dassary
Monsieur X	Edith Piaf
Les Vieux Bateaux	Edith Piaf
Voulez-vous Danser Grand'Mère	Nicole Chanly
Je Voudrais Un Nouvel Amour	Nicole Chanly

Pour un Baiser d'Amour	Yvette Pualet
La Petite Dame du 23	Yvette Pualet
Bagatelle	Anny Gould
Quand Chaque Soir	Anny Gould
La Seine	Anny Gould
C'était Pour Rire	Anny Gould
Mister Jeremie	Adrien Adrien
Mr. Dupont de Pigal Street	Adrien Adrien
Un Monsieur Attendait	Guy Paris
J'ai Du Boire Un Peu Trop	Guy Paris
Avec Son Tra La La	Suzy Delair
Danse avec Moi	Suzy Delair
La Chanson du Pic Pic Pic	Les Soeurs Etienne
Nature Boy	Les Soeurs Etienne
C'est Si Bon	Les Soeurs Etienne
Cheveux Au Vent	Les Soeurs Etienne
Le Chapeau à Plumes	Jo. Moutet et Son Ensemble Musette
Une Aiguille Dans Un Tas De Foin	Refrains chantés par Zappy Max
Chiffon (Refrain par J. P. Dujay)	Jo. Moutet et Son Ensemble Musette
Départ — Express	Jo. Moutet et Son Ensemble Musette



MAGASIN DE MUSIQUES

TEL.: 501 — C.P. 393

102 1/2 St-Jean-Baptiste, — Montmagny.

Liste de prix de l'Exposition Régionale de Québec

Tenue à Montmagny, les 18, 19, 20 et 21 août 1949.

Organisée par le Syndicat des Eleveurs du District de Québec et la Société d'Agriculture de Montmagny.

(Suite de la semaine dernière)

Section 6 — Deux porcs à bacon prêts pour le marché, 180 à 220 lbs.

- 1er prix, C-E. Simonneau \$10.00
- 2e prix, Chs-Alp. Thibault 9.00
- 3e prix, Laurent Beaumont 8.00
- 4e prix, Armand Proulx 7.00
- 5e prix, Albert Malenfant 6.00
- 6e prix, Ls-Philippe Nicole 5.00
- 7e prix, Ernest Bossé 4.00
- 8e prix, J.-E. Cloutier 4.00

CLASSE 19 — VOLAILLES

Section 1 — Plymouth Rock Barrée.

- 1er prix, Albert Laverdière \$2.00
- 2e prix, Albert Malenfant 1.00

Section 6 — Couple d'oies

- 1er prix, François Montminy \$4.00
- 2e prix, Ernest Bossé 3.00

Section 7 — Couple de pigeons

- 1er prix, François Montminy \$2.00
- 2e prix, Hercule Nicole 1.50
- 3e prix, J.-M. Simonneau 1.00

Section 8 — Couple de lapins.

- 1er prix, Mlle M.-A. Després \$3.00
- 2e prix, François Montminy 2.50
- 3e prix, Georges Proulx 2.00
- 4e prix, Armand Proulx 2.00

Section 5 — Truies nées avant le 1er juillet 1947.

- 1er prix, F. Montminy 9.00
- 2e prix, Alex. Fournier 8.00
- 3e prix, Théophile Dion 7.00
- 4e prix, Albert Malenfant 6.00

Section 6 — Truies nées entre le 1er juillet 1947 et le 1er juillet 1948.

- 1er prix, Théophile Dion 9.00
- 2e prix, F. Montminy 8.00
- 3e prix, Albert Malenfant 7.00

Section 8 — Truies nées entre le 1er janvier 1949 et le 1er juillet 1949.

- 1er prix, F. Montminy 8.00
- 2e prix, Alex. Fournier 7.00
- 3e prix, Théophile Dion 6.00

Section 9 — Troupeau composé de 1 verrat et de 2 femelles.

- 1er prix, F. Montminy 11.00
- 2e prix, Albert Malenfant 10.00
- 3e prix, Alex. Fournier 9.00

CLASSE 18 — Porcs Croisés

Section 1 — Truies nées avant le 1er juillet 1947.

- 1er prix, Albert Malenfant 8.00
- 2e prix, Armand Proulx 7.00
- 3e prix, Georges Proulx 6.00
- 4e prix, Chs Aug Simonneau 5.00

Section 2 — Truies nées entre le 1er juillet 1947 et le 30 juin 1948.

- 1er prix, Chs Alp. Thibault 7.00
- 2e prix, Georges Proulx 6.00
- 3e prix, Chs Aug. Simonneau 5.00

Section 3 — Truies nées entre le 1er juillet 1948 et le 31 décembre 1948.

- 1er prix, Georges Proulx 6.00
- 2e prix, Armand Proulx 5.00
- 3e prix, Chs Aug. Simonneau 4.00
- 4e prix, Albert Malenfant 3.00

Section 4 — Truies nées entre le 1er janvier 1949 et le 30 juin 1949.

- 1er prix, Alexandre Fournier 6.00
- 2e prix, Ls-Phil. Nicole 5.00
- 3e prix, Chs Alp. Thibault 4.00
- 4e prix, J.-B. Cloutier 4.00
- 5e prix, Chs Aug. Simonneau 3.00
- 6e prix, Georges Proulx 3.00

7e prix, Laurent Beaumont 2.00

8e prix, Armand Proulx 2.00

Section 5 — Troupeau composé de 1 verrat de race et de femelles croisés.

- 1er prix, Georges Proulx 10.00
- 2e prix, Albert Malenfant 9.00

PRODUITS DE LA FERME

Section 207 — Patates blanches hâtives.

- 1er prix, Adj. Bernatchez \$1.25
- 2e prix, Laval Bernatchez 1.00
- 3e prix, Georges Proulx 0.75
- 4e prix, Jos. Gendreau 0.50

Section 208 — Patates blanches tardives.

- 1er prix, Donat Bernier \$1.25
- 2e prix, Ernest Casault 1.00
- 3e prix, Jos. Gendreau 0.75
- 4e prix, Georges Proulx 0.50

Section 209 — Patates rouges ou roses.

- 1er prix, Laval Bernatchez \$1.25
- 2e prix, Jos. Gendreau 1.00

PRODUITS DE L'ERABLE ET MIEL

Section 210 — Sucre d'érable, 5 livres.

- 1er prix, Horace Lecomte \$1.00
- 2e prix, Donat Bernier 0.75
- 3e prix, Laval Bernatchez 0.75
- 4e prix, Léonard Guimont 0.50

Section 211 — Sirop d'érable.

- 1er prix, Laval Bernatchez \$1.00
- 2e prix, Léonard Guimont 0.75
- 3e prix, Horace Lecomte 0.60
- 4e prix, François Gaulin 0.50
- 5e prix, Alex. Fournier 0.40
- 6e prix, Art. Caouette 0.25

Section 212 — Miel blanc.

- 1er prix, Mme T. Fournier \$1.00

Section 213 — Miel brun.

- 1er prix, Mme T. Fournier \$0.75

TRAVAUX ET PRODUITS DOMESTIQUES

Section 220 — Savon du pays aut.

- 1er prix, Art. Caouette \$0.60
- 2e prix, Paul Collin 0.50
- 3e prix, Gérard Robin 0.40
- 4e prix, Léon Kirouac 0.30
- 5e prix, Jos. Gendreau 0.25
- 6e prix, Georges Blanchet 0.20
- 7e prix, Adj. Bernatchez 0.20
- 8e prix, Georges Proulx 0.20
- 9e prix, Jos. Caouette 0.15
- 10e prix, Ernest Blais 0.15
- 11e prix, Laval Bernatchez 0.15

FILAGE

Section 221 — Un écheveau de laine domestique, pour tricot.

- 1er prix, J. E. Samson \$0.60
- 2e prix, Georg. Blanchet 0.60
- 3e prix, Mme J. Samson 0.50
- 4e prix, Léonard Guimont 0.40
- 5e prix, J.-Bte Morin 0.30
- 6e prix, Art. Coulombe 0.25
- 7e prix, Mme Tho. Fournier 0.20
- 8e prix, Armand Gagné 0.20
- 9e prix, Narcisse Guimont 0.20
- 10e prix, Armand Proulx 0.15
- 11e prix, Georges Proulx 0.15

Section 222 — Deux écheveaux de lin domestique, naturel.

- 1er prix, J.-Art. Gaumond \$1.25
- 2e prix, J.-Bte Morin 1.00
- 3e prix, Alph. Thibault 0.60
- 4e prix, Louis Lavergne 0.60
- 5e prix, Horace Lecomte 0.50
- 6e prix, G. Proulx 0.50

7e prix, Georges Blanchet 0.40

8e prix, J.-E. Samson 0.40

9e prix, Mme J. Samson 0.30

10e prix, Emile Gaudreau 0.30

11e prix, Armand Proulx 0.20

TRICOT

Section 223 — Châle, laine commerciale, tricot au crochet.

- 1er prix, J. Caouette \$1.50
- 2e prix, G. Blanchet 1.25
- 3e prix, Nap. Fortin 1.00
- 4e prix, Léonard Guimont 0.75
- 5e prix, Paul Collin 0.50
- 6e prix, Armand Gagné 0.50
- 7e prix, Gérard Robin 0.50

Section 224 — Une paire de gants pour homme, laine domestique.

- 1er prix, Art. Coulombe \$1.25
- 2e prix, Mme J. Samson 1.00
- 3e prix, Mme T. Fournier 0.60
- 4e prix, Armand Proulx 0.60
- 5e prix, J.-E. Samson 0.50
- 6e prix, Narc. Guimont 0.50
- 7e prix, Emile Turcotte 0.40
- 8e prix, Louis Lavergne 0.40
- 9e prix, Armand Gagné 0.30

Section 225 — Un foulard pour homme, tricot à la broche.

- 1er prix, Léonard Guimont \$1.25
- 2e prix, J.-E. Samson 1.00

Section 226 — Chaussettes pour homme, laine domestique, modèle avec tresses.

- 1er prix, Mme T. Fournier \$1.25
- 2e prix, Nap. Fortin 1.00

Section 227 — Chandail, avec manches, pour garçonnet, laine domestique.

- 1er prix, Léonard Guimont \$1.50
- 2e prix, J.-E. Samson 1.25
- 3e prix, Georges Proulx 1.00
- 4e prix, Mme Fournier 0.75
- 5e prix, Laval Bernatchez 0.50
- 6e prix, Armand Proulx 0.50
- 7e prix, Alph. Morin 0.50

Section 228 — Chandail, avec manches, pour fillette, laine commerciale.

- 1er prix, J. Caouette \$1.50
- 2e prix, Nap. Fortin 1.25
- 3e prix, Mme Th. Fournier 1.00
- 4e prix, Thomas Blais 0.75
- 5e prix, Jean-Art. Gaumond 0.50
- 6e prix, Gaudias Bernatchez 0.50
- 7e prix, Armand Proulx 0.50

Section 230 — Passe-montagne et mitaines laine domestique.

- 1er prix, Nap. Fortin \$1.50

Section 231 — Un chandail pour jeune fille, laine domestique.

- 1er prix, J.-E. Samson \$1.50
- 2e prix, Laval Bernatchez 1.25
- 3e prix, Armand Proulx 1.00
- 4e prix, Louis Lavergne 0.75
- 5e prix, Léonard Guimont 0.50
- 6e prix, Emile Gaudreau 0.50
- 7e prix, Georges Proulx 0.50

TISSAGE

Section 232 — Une pièce de toile pour rouleau, avec bordure rayée, chaîne de coton en lin domestique.

- 1er prix, J.-E. Samson \$3.00
- 2e prix, Jos.-A. Proulx 2.50
- 3e prix, Mme Jos. Samson 2.00
- 4e prix, Emile Gaudreau 1.50
- 5e prix, Louis Lavergne 1.00
- 6e prix, Georges Proulx 0.75

Section 235 — Une nappe de lin, chaîne de coton.

- 1er prix, Jos.-A. Proulx \$3.00
- 2e prix, R. Bernatchez 2.50
- 3e prix, Mme Th. Fournier 2.00

Section 234 — 3 linges de vaisselle, chaîne de coton, lin domestique.

- 1er prix, J.-E. Samson \$2.50
- 2e prix, Jos. Caouette 2.00
- 3e prix, Mme Jos. Samson 1.50
- 4e prix, Alp. Thibault 1.00
- 5e prix, Louis Lavergne 0.75
- 6e prix, Emile Gaudreau 0.50
- 7e prix, Ernest Blais 0.50

Section 235 — Couvre-lit, effet par chaîne, trame de guenille.

- 1er prix, Mme Th. Fournier \$3.00
- 2e prix, Jos.-A. Proulx 2.50
- 3e prix, Arémis Rousseau 2.00
- 4e prix, Prosper Lord 1.50
- 5e prix, Thomas Blais 1.00

Section 236 — Une couverture blanche, pure laine domestique, avec rayures de couleur.

- 1er prix, Mme J. Samson \$3.00
- 2e prix, J.-E. Samson 2.50
- 3e prix, Art. Coulombe 2.00
- 4e prix, Adj. Bernatchez 1.50
- 5e prix, Jean-Art. Gaumond 1.00

Section 237 — Tapis effet par chaîne.

- 1er prix, Armand Proulx \$1.50
- 2e prix, Mme J. Samson 1.25
- 3e prix, Georges Proulx 1.00

Section 238 — Couverture de voiture, laine domestique, à carreaux.

- 1er prix, R. Bernatchez \$3.00
- 2e prix, Thomas Blais 2.50
- 3e prix, Emile Turcotte 2.00
- 4e prix, Jean-Bte Morin 1.50

Section 239 — Mouchoir de tête, tissé laine commerciale.

- 1er prix, Mme Th. Fournier \$2.50
- 2e prix, Horace Lecomte 2.00
- 3e prix, Jean-Bte Morin 1.50

CONFECTION

Section 240 — Tablier de fantaisie.

- 1er prix, Jos.-A. Proulx \$1.25
- 2e prix, J.-E. Samson 1.00
- 3e prix, Alex. Fournier 0.60
- 4e prix, Thomas Blais 0.60
- 5e prix, Mme Jos. Samson 0.50
- 6e prix, Jos. Caouette 0.50
- 7e prix, Georges Blanchet 0.40
- 8e prix, Armand Proulx 0.40
- 9e prix, Alph. Thibault 0.30
- 10e prix, Prosper Lord 0.30
- 11e prix, Georges Proulx 0.20

Section 241 — Un veston sport, pour fillette.

- 1er prix, R. Bernatchez \$1.50
- 2e prix, Armand Proulx 1.25

Section 242 — Une chemise toilette pour homme.

- 1er prix, Prosper Lord \$1.50
- 2e prix, Jean-Bte Morin 1.25
- 3e prix, Léonard Guimont 1.00
- 4e prix, Narcisse Guimont 0.75
- 5e prix, J.-E. Samson 0.50
- 6e prix, Jos. Caouette 0.50
- 7e prix, Louis Lavergne 0.50

Section 243 — Chemise sport pour garçon, de 5 à 10 ans.

- 1er prix, Prosper Lord \$1.25
- 2e prix, Narcisse Guimont 1.00
- 3e prix, J.-E. Samson 0.60
- 4e prix, Léon Kirouac 0.60
- 5e prix, Armand Proulx 0.50
- 6e prix, R. Bernatchez 0.50
- 7e prix, Jos. Caouette 0.40
- 8e prix, Jean-Bte Morin 0.40
- 9e prix, Gérard Robin 0.30
- 10e prix, Léonard Guimont 0.30
- 11e prix, Georges Proulx 0.20

Section 244 — Pantalon droit pour garçonnet.

- 1er prix, Léonard Guimont \$1.25
- 2e prix, R. Bernatchez 1.00
- 3e prix, J.-E. Samson 0.60
- 4e prix, Jean-Bte Morin 0.60
- 5e prix, Ernest Blais 0.50
- 6e prix, Jos. Caouette 0.50
- 7e prix, Gérard Robin 0.40
- 8e prix, Léon Kirouac 0.40

Section 245 — Costume deux pièces pour dames.

- 1er prix, R. Bernatchez \$2.50
- 2e prix, Eugène Tétu 2.00
- 3e prix, Jean-Paul Blais 1.50
- 4e prix, Laval Bernatchez 1.00
- 5e prix, Armand Proulx 0.75
- 6e prix, Jean-Bte Morin 0.50
- 7e prix, Jos. Caouette 0.50

Section 246 — Jupun à ceinture, avec volant.

- 1er prix, Armand Proulx \$1.25
- 2e prix, Alex. Fournier 1.00
- 3e prix, Georges Proulx 0.60
- 4e prix, J.-E. Samson 0.60
- 5e prix, Robert Bernatchez 0.50
- 6e prix, Joseph Caouette 0.50

Section 247 — Salopette pour enfant.

- 1er prix, Armand Proulx \$1.25
- 2e prix, Robert Bernatchez 1.00
- 3e prix, Léonard Guimont 0.60
- 4e prix, Georges Proulx 0.60
- 5e prix, Louis Lavergne 0.50

TAPIS

Section 248 — Tapis tressé, forme ovale.

- 1er prix, J.-E. Samson \$2.50
- 2e prix, Georges Proulx 2.00
- 3e prix, Art. Coulombe 1.50
- 4e prix, Mme Jos. Samson 1.00
- 5e prix, Thomas Blais 0.75
- 6e prix, Léon Kirouac 0.50
- 7e prix, Léonard Guimont 0.50

Section 249 — Un tapis lacé sur de la corde.

- 1er prix, J.-E. Samson \$1.50
- 2e prix, Mme Jos. Samson 1.25
- 3e prix, Léon Kirouac 1.00

4e prix, Mme Th. Fournier 0.75

5e prix, Georges Proulx 0.50

6e prix, Lucien Boulet 0.50

7e prix, François Gaulin 0.50

Section 250 — Un tapis de plancher, crocheté avec guenilles.

- 1er prix, Jos. Gendreau \$2.50
- 2e prix, Narcisse Guimont 2.00
- 3e prix, Lucien Boulet 1.50
- 4e prix, François Gaulin 1.00
- 5e prix, Horace Lecomte 0.75
- 6e prix, Mme Jos. Samson 0.50
- 7e prix, Mme Th. Fournier 0.50

FANTAISIE

Section 251 — Set de nappes, 5 morceaux.

- 1er prix, Mme Th. Fournier \$1.50
- 2e prix, Jos.-A. Proulx 1.25
- 3e prix, Jos. Caouette 1.00
- 4e prix, Eugène Tétu 0.75
- 5e prix, J.-E. Samson 0.50
- 6e prix, Jean-Paul Blais 0.50
- 7e prix, Jean-Art. Gaumond 0.50

Section 252 — Bonnet de fantaisie pour patinage.

- 1er prix, Nap. Fortin \$1.25
- 2e prix, Jean-Paul Blais 1.00
- 3e prix, Armand Proulx 0.60
- 4e prix, Georges Proulx 0.60
- 5e prix, Léonard Guimont 0.50
- 6e prix, Benoit Moreau 0.50
- 7e prix, E. Carbonneau 0.40
- 8e prix, Jos. Caouette 0.40

Section 253 — Ouvrage de fantaisie fait avec du vieux feutre.

- 1er prix, Georges Proulx \$1.25
- 2e prix, Jos. Caouette 1.00
- 3e prix, Mme Jos. Samson 0.60
- 4e prix, Ernest Blais 0.60
- 5e prix, Léonard Guimont 0.50
- 6e prix, Jean-P. Blais 0.50
- 7e prix, Laval Bernatchez 0.40

Section 254 — Parure de fauteuils, brodée, 3 morceaux.

- 1er prix, Mme Jos. Samson \$1.50
- 2e prix, J.-E. Samson 1.25
- 3e prix, Jos.



— UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN —

TOUS LES SPORTS

Par Ball Hoc Key



Nous aurons une patinoire cet hiver

De source fiable, nous apprenons que l'Œuvre des Terrains de Jeux de Montmagny est à préparer les plans d'une magnifique patinoire qui sera située sur les terrains de la C^{ie} Bélanger, près de la gare, là où se trouve le stade de baseball. L'endroit paraît tout désigné, vu le fond solide qui a servi au baseball depuis quelques années et vu aussi que les vents n'y sont pas très forts.

Le terrain sera entouré de plusieurs rangs de clôture à neige, ce qui aidera à contrôler plus efficacement la vente des billets. La patinoire sera éclairée au moyen de tours portant six lampes chacune; ces mêmes tours serviront pour l'éclairage du terrain de balle fêlé prochain.

Un chalet démontable par sections sera aménagé pour le bien-être des patineurs et des joueurs; un restaurant y sera aussi installé. Plus tard, lorsque l'aréna sera terminé, ce même chalet pourra être transporté et servir d'abri sur les terrains de jeux des enfants situés de façon à satisfaire les différents quartiers de la ville.

Quelle sorte de hockey aurons-nous cet hiver ?

Voici une question que se pose plus d'un sportif et plus d'un joueur enthousiasme depuis quelques semaines. Voici ce que nous apprenons à ce sujet :

Le Comité actif de l'O.T.J. est à étudier les possibilités d'organiser une équipe qui présenterait à Montmagny du hockey d'un calibre au moins équivalent à celui de l'an dernier. Des démarches ont été entreprises auprès des joueurs et le Comité doit se réunir cette semaine pour mettre le point final à quelques questions sur lesquelles nous donnerons plus de détails dans un prochain numéro.

Toutefois, nous pouvons dire dès maintenant qu'il est question d'organiser trois ligues de calibre différent qui rencontreraient toutes des clubs de l'extérieur. L'idée nous paraît excellente et nous souhaitons plein succès aux organisateurs.

Entre parenthèse l'Œuvre des Terrains de Jeux de Montmagny est composée de gens qui bénévolement, tentent de faire quelque chose pour nos enfants et notre jeunesse. Ces gens ont besoin de l'aide de tous leurs citoyens et nous espérons qu'avec un tel concours, l'organisation ira de succès en succès.

(Communiqué)

L'équipe Blondeau nous visitera mercredi soir prochain

La salle de quilles de Montmagny, connaîtra mercredi soir prochain un autre assaut de la part d'habiles quilleurs. En effet, l'équipe Blondeau, de Québec, rencontrera le Magasin Edouard Bou-

tin, de Montmagny, à 8 heures et 15 précises. Cette rencontre donnera lieu à du jeu fort intéressant et nous espérons qu'il y aura nombre d'amateurs qui assisteront à cette brillante partie.

Le Boutin rencontre le Centre Récréatif de Limoilou

Le Boutin rencontre le Centre Récréatif de Limoilou.

Mercredi soir dernier, le club Edouard Boutin, se rendait à Québec pour une partie de quilles jouée contre le Centre Récréatif de Limoilou. Cette fois encore le Boutin joua de malchance et perdit 3 à 1. Roger Raymond du Boutin a eu la plus grosse moyenne de la soirée soit 437. Les autres joueurs ont donné du beau jeu et tout laisse croire qu'avec de la pratique et une parfaite stabilité, ils pourront mieux figurer dans les prochaines rencontres. Voici le rapport de cette soirée :

Salle paroissiale de Limoilou
Le 19 octobre 1949

EDOUARD BOUTIN

E. Bernier ..	126 127 133—386
J. Roy ..	102 —102
R. Raymond ..	138 174 125—437
G. Blouin ..	134 131 134—399
M. Nicole ..	143 102 149—391
Labrecque ..	124 96—220
Totaux ..	613 658 637-1938

CENTRE RECREATIF de Limoilou

R. Garneau ..	109 137 99—345
J.-P. Paré ..	92 —92
G. Lebel ..	132 148 146—426

G. Dionne ..	147 135 161—443
P. Roberge ..	158 173 133—464
P. Duguay ..	87 127—214
Totaux ..	638 680 666-1984

COURSES D'AUTOMOBILES

Dimanche après-midi, le 23 octobre, à 2 heures, à Montmagny, auront lieu de grandes courses d'automobiles, organisées par le Club Auto de Montmagny. Les meilleurs coureurs seront au programme et on s'attend à une affluence considérable. Une bourse de \$1,200.00 sera attribuée aux gagnants. 4 classes de 5 milles et un 25 milles sont au programme. Un magnifique trophée pour le 25 milles est offert par le magasin Levesque de Montmagny. Un autre trophée est aussi offert par la manufacture de biscuits Henri Bouliet de Montmagny.

Après les courses, il y aura un grand banquet aux huitres, à 6 hres, à la salle des Chevaliers de Colomb de Montmagny. L'orchestre de Noël Jacques de Québec fera les frais de la musique.

Le CORONET vs EDOUARD BOUTIN

Le club Coronet, de la paroisse Jacques Cartier, de Québec, rencontrait dimanche dernier, le club Edouard Boutin dans une intéressante partie de quilles. Le club Boutin, malgré un jeu bien balancé n'a pu remporter la victoire, mais à très bien figuré. Avec un peu plus de chance notre club pourra facilement vaincre tous les clubs visiteurs, qui viendront au cours de la saison. Le Coronet, a gagné 3 à 1 dans cette rencontre.

Voici la moyenne de chaque joueur pour cette rencontre :

Le RESTAURANT CORONET

Le 16 octobre 1949	
Bédard C. ..	124 150 —274
Chandal B. ..	94 137 160—401
Labrecque A. ..	148 172 115—435
Moisan R. ..	134 156 139—429
Galarneau R. ..	106 120—226
Drolet C. ..	145 146—291
Total ..	606 760 680-2043

EDOUARD BOUTIN

Labrecque J. ..	153 125 92—370
Roy J. ..	151 117 132—400
Bernier E. ..	96 —96
Blouin G. ..	165 131 121—417
Nicole M. ..	169 92 144—405
Raymond R. ..	139 99—238
Total ..	734 604 588-1926

Gagnant du pool

La semaine dernière, le gagnant du pool a été M. Armand Nicole qui possédait le numéro 3970. Nous l'en félicitons.

Cette semaine le numéro vainqueur est 3920 et n'a pas été réclamé. La personne possédant le numéro 3920 voudra bien se présenter à la Salle de Quilles où il aura droit à sa récompense, soit \$5.00.

Le plus long "Home Run" de Babe Ruth eut lieu à Roward Enmke, le 13 juin 1921, au terrain POLO Grounds, de New York. La balle traversa 460 pieds dans les airs.

QUILLES

Le 6 octobre 1949

BOISSONNEAULT	
Mar. Langlois ..	128 138 101—367
Rob. Normand ..	104 161 108—376
G. Bois ..	123 92 105—320
G. Blouin ..	134 117 171—422
Total ..	489 511 485-1485

TURCOTTE

H. Casault ..	96 90 101—287
L. Côté ..	110 74 —184
E. Emond ..	91 193 87—371
N. Ruel ..	153 181 101—437
C. Boulianne ..	111—111
Total ..	450 538 400-1388

BEAUMONT

R. Bernier ..	100 135 126—361
A. Côté ..	120 112 103—335
M. Bélanger ..	126 112 97—335
E. Bernier ..	106 133 165—404
Total ..	452 492 491-1435

SAMSON

R. Barrette ..	109 138 130—377
L. Fortin ..	116 143 144—403
L. Larose ..	164 167 102—433
C. Blanchet ..	125 137 100—362
Total ..	514 585 476-1575

Le 9 octobre 1949

COTE ET FRERE

J. Côté ..	120 104 76—300
M. Bernier ..	138 133 117—388
J.-L. Bernier ..	140 116 153—409
J. Roy ..	126 131 139—396
Total ..	524 484 485-1493

MEUBLES

L. Boulet ..	117 145 101—363
M. Gamache ..	191 122 148—471
J. Labrecque ..	173 136 144—453
A. Blais ..	113 116 112—341
Total ..	594 519 505-1528

BINZ

D. Perreault ..	145 130 95—370
R. Blouin ..	139 146 123—408
R. Morin ..	145 176 145—466
L. Marceau ..	144 99 143—386
Total ..	573 549 506-1630

MARQUIS

C. Laliberté ..	110 90 113—313
R. Laprise ..	87 101 133—321
R. Deland ..	97 173 82—352
N. Labonté ..	117 116 92—325
Total ..	411 480 420-1311

Le 12 octobre 1949

CHEVALIERS

M. Coulombe ..	89 108 108—305
H. St-Pierre ..	85 —85
R. Morin ..	131 144 125—400
R. Raymond ..	149 146 160—472
B. Bernier ..	92 80—172
Total ..	454 480 473-1417

SAMSON

J. St-Hilaire ..	155 110 95—360
C. Blanchet ..	120 96 117—333
L. Fortin ..	100 75 123—298
L. Larose ..	150 114 90—354
Total ..	525 395 425-1345

MARQUIS

R. Laprise ..	131 134 120—385
R. Caron ..	57 94 101—252
Delad. ..	11 122 128—361
Dummy ..	100 100 100—300
Total ..	399 450 449-1298

TURCOTTE

H. Casault ..	77 135 95—287
L. Côté ..	96 97 100—293
E. Emond ..	107 150 100—357
N. Ruel ..	139 141 97—377
Total ..	419 523 392-1324

Le 13 octobre 1949

BINZ

G. Coulombe ..	89 137 127—353
R. Blouin ..	113 113 124—350
R. Morin ..	111 90 131—332
L. Marceau ..	144 153 118—415
Total ..	457 493 500-1450

TURCOTTE

H. Casault ..	155 120 107—382
C. Boulianne ..	104 69 124—397
E. Emond ..	96 96 92—284
N. Ruel ..	99 90 107—296
Total ..	454 375 430-1359

LEVESQUE

H. Phil ..	143 103 106—352
C. Létourneau ..	150 122 107—379
G. Langlois ..	166 129 152—447
Dummy ..	105 112 106—323
Total ..	564 466 472-1501

SAMSON

L. Larsoe ..	105 112 155—372
L. St-Hilaire ..	133 109 107—349
L. Fortin ..	112 120 114—346
Dummy ..	143 103 106—352
Total ..	493 444 482-1419

Position des équipes

Après 9 parties jouées

Binz ..	11
Meubles ..	10
Levesque ..	8
Chevaliers ..	8
Boissonneault ..	7
Samson ..	6
Beaumont ..	6
Marquis ..	4
Côté ..	2
Turcotte ..	2



C'est le choix de tous les gens de bon goût

LA BIÈRE Champlain

mûrie à point
l'orgueil du Québec

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL

"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

CLUBS ET ORGANISATIONS

Brillant succès du gala Richelieu

Soirée extrêmement réussie à l'Auberge du Faubourg. — Brillante causerie de M. Raymond Bériault.

Le gala organisé par le Club Richelieu de Montmagny, à l'occasion du troisième anniversaire de sa fondation a remporté un très large succès. Répondant à l'invitation du club, une forte assistance animait dès six heures les salons de l'Auberge du Faubourg, à St-Jean-Port-Joli. Après le cocktail servi aux invités, le dîner groupant environ cent cinquante convives s'ouvrit sous la présidence du docteur Albert Dumas, président du club. Plusieurs personnalités avaient pris place à la table d'honneur dont M. L.-O. Roy, maire de Montmagny et son épouse, M. Albert Leclerc, architecte et président du Richelieu, Rimouski, M. Adrien Bélaïr, président du club de Montréal Mme Turcotte, M. Raymond Bériault, conférencier et président du club Ottawa-Hull, Mme Raymond Bériault, le président Dumas et son épouse, le docteur Turcotte, Mme Letarte, Me Jos. Marineau, Mme Furois, M. Letarte. On remarquait en outre la présence du maire Rimouski, de M. Gérard Ouellet, écrivain, de plusieurs membres des clubs Richelieu de Québec et autres localités et enfin diverses personnalités qui furent présentes à l'assistance. Le repas se déroula dans une atmosphère de franche amitié et de bonne humeur, entretenue tout au long par une cascade ininterrompue de faits amusants et de réparties spirituelles provoquées l'entrain de joyeux animateurs. Une conférence-éclair fut prononcée par M. Florent Legendre, chronométré par M. Hervé Gauvin et taxée scrupuleusement par M. W. Ringuet. Le sort favorisa, lors du tirage des prix de présence, Mme La Mairesse de Montmagny et M. Hervé Gauvin. Cependant, chaque dame invitée fut gratifiée par les soins de Pierre Michon, d'un présent de valeur plus artistique que commerciale et qui valut à son auteur la vedette d'une arrestation spectaculaire, suivie d'un procès ou la vox populi réussit à faire absoudre le coupable.

Un intermède musical donna aux convives l'occasion d'apprécier le talent de Mlle Madeleine Lachance, artiste invitée, qui accompagna au piano par son frère, M. Roger Lachance interpréta plusieurs chansons de genre fort goûtées du public.

Puis, l'assistance fixa son attention pour entendre la conférence de M. Raymond Bériault, présenté par Me Jos. Marineau. M. Bériault, directeur adjoint de la Branche d'action Sociale au ministère de l'Instruction Publique de la Province d'Ontario est président du club Richelieu d'Ottawa-Hull. Me Marineau soligna la haute personnalité du conférencier et l'oeuvre qu'il accomplit au sein des organisations, sociales auxquelles il appartient entre autres au titre de directeur de l'enseignement Post-Scolaire.

L'esprit Richelieu anime cet homme de talent et c'est à l'un des aspects non encore évoqué du club Richelieu, l'Humanisme des Clubs Richelieu que M. Raymond Bériault consacra l'une des plus brillantes causeries prononcées en hommage à cette organisation sociale.

Toute empreinte d'humanisme chrétien, de vigueur apostolique illuminée d'une intelligence vive soulignée par un esprit clair et profondément méthodique, servie par l'éloquence convaincante d'un orateur de talent, cette causerie qui souleva l'enthousiasme du public est transcrite ici intégralement.

Président Albert,
Mesdames Mesdemoiselles, Messieurs et
Chers Confrères Richelieu.
Le Club Richelieu Motmagny

célèbre, ce soir, avec une légitime fierté, son troisième anniversaire. Trois ans d'âge pour un individu n'a rien d'éclatant. Mais trois ans d'âge pour un club social prend une importance capitale, car dans cette période de temps, un club ou bien atteint sa maturité ou bien disparaît. Richelieu Montmagny vivra. Nous en avons ce soir une preuve magnifique.

Le Club Richelieu Ottawa-Hull ne saurait rester insensible à l'invitation que vous avez faite à son président, d'être, en cette occasion mémorable, le conférencier invité. De même, il ne saurait rester insensible aux mots aimables, trop aimables mon cher président Albert, que vous avez eus pour moi dans votre présentation. Pour tant de confiance et de fraternité, le bureau de direction m'a prié de vous transmettre, à vous président Albert, et à tous les membres du club Richelieu Montmagny ses félicitations, ses hommages et ses vœux.

Félicitations tout d'abord, pour votre croissance magnifique; félicitations pour vos multiples réalisations qui illustrent bien nettement la maturité de votre club.

Hommages d'admiration, messieurs, pour votre charité chrétienne concrétisée par vos dons à l'enfance malheureuse; hommages d'admiration encore pour la fraternité rayonnante qui est à la base de cette charité vivante.

Enfin, chers confrères Richelieu vœux de développement constant, d'épanouissement de plus en plus brillant. Que vos oeuvres se multiplient! Que votre fraternité étende chaque jour davantage ses effets bienfaisants. Ainsi vous remplirez votre plus beau métier d'homme, celui de faire du bien à d'autres hommes et votre charité continuera de déverser partout où vous agirez la paix enrichissante qui doit animer tous les hommes de bonne volonté.

Ces derniers mots, mesdames et messieurs, n'ont fait changer le thème de mon allocution. J'ai été tout à coup frappé par la plénitude de sens renfermée dans ces mots "hommes de bonne volonté". Et alors que je devrais vous entretenir, tel qu'entendu avec votre président, du rôle d'un club Richelieu dans l'organisation de la récréation, ma plume s'est orientée dans une autre direction. "Hommes de bonne volonté" — Richelieu; Hommes de bonne volonté — Richelieu. Impossible de séparer ces deux idées tellement à mon point de vue, elles s'identifieront en quelque sorte. Et j'avais devant moi un magnifique sujet à développer: l'humanisme des clubs Richelieu ou plus concrètement, la fin éducative des clubs Richelieu.

Je me suis arrêté, mesdames et messieurs et j'ai relu les buts de nos clubs: Ouvrir pour leurs membres des salles de lecture, de causeries ou de conférences, aider à la culture morale, sociale, intellectuelle des membres. J'ai trouvé là, une justification à mon sujet. Peut-être les rédacteurs de notre charte avaient-ils dans l'esprit cette idée que Gabriel Marcel met dans la bouche de son héroïne, dans son livre "Le Monde de Cassé": "Tu n'as pas l'impression, quelquefois, dit Christiane, l'impression que nous vivons, si ça s'appelle vivre dans un monde cassé?... Tu comprends le monde, ce que nous appelons le monde, le monde des hommes... Autrefois, il devait avoir un coeur. Mais on dirait que ce coeur-là a cessé de battre... Chacun a son coin, sa petite affaire, ses petits intérêts. On se rencontre, on s'entrechoque, ça fait un bruit

(Suite à la page 15)

Société des concerts de Montmagny

NOEL BRUNET, maître du violon



AU CINEMA TACHE, LE VENDREDI, 18 NOVEMBRE.

"Noël Brunet est maintenant un grand nom dans le domaine du violon. Noël Brunet a l'étoffe d'un maître qui jettera de l'éclat sur le nom canadien". Ce sont les témoignages rendus à ce grand artiste au lendemain de ses concerts. C'est cet artiste de chez nous que la Société des Concerts de Montmagny présentera à ses membres, le vendredi, 18 novembre prochain.

Activités du Club Rotary de Montmagny

Comme d'habitude les Rotariens de Montmagny se sont réunis mardi dernier le 18 octobre pour leur dîner hebdomadaire au restaurant Taché sous la présidence de Monsieur Maurice Collin. Ils se font toujours un devoir d'assister à ces réunions dans l'esprit d'une franche amitié. Il n'y en avait que deux absents sur 21 Rotariens.

Le menu fort apprécié fut un steak de chevreuil gracieusement offert par l'un de nos confrères.

Le président a souhaité la bienvenue au sein du club à deux nouveaux membres, acceptés à l'unanimité, Monsieur Laval Paquet, garagiste propriétaire de Montmagny Automobile Enr. et Monsieur Roméo Collin, secrétaire de Collin Lumbers.

Le Club avait l'honneur de recevoir deux visiteurs: Monsieur Marcel Iza, président du Club de Rivière-du-Loup. Monsieur Iza nous a fait part du désir de son club d'augmenter les relations entre les deux clubs voisins. Monsieur Bill Guérin, du Club Rotary, de Québec, nous a parlé des oeuvres de Bienfaisance de son Club.

Le président nous a annoncé officiellement la date de notre bal annuel appelé "bal des Débutantes". Ce grand bal de la saison aura lieu le samedi 3 décembre, à la Salle "Le Bûcheron". Le président a demandé la collaboration de tous pour faire de ce bal un grand succès comme par les années passées. La présidence du comité d'organisation a été donnée à notre dévoué confrère Monsieur Paul Taschereau.

Le secrétaire, —Dr. Lomer Lemieux.

Belle soirée de la Ch. de C. des Jeunes

La soirée du président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny a connu samedi un vif succès. A bonne heure, une forte assistance se pressait à l'Hôtel Montmagny Inn.

Cette fête clôturait par ailleurs la journée de réunion des membres de l'exécutif provincial de la Fédération.

M. André Bernatchez, président local, ouvrit la soirée en prononçant une allocution de bienvenue à l'adresse des délégués du comté et M. Jean-Paul Grégoire, de Montréal, président du comité lui répondit en remerciant la ville de Montmagny de son hospitalité.

M. Julien Dumont, président de la Région joignit ses remerciements à ceux de M. Jean-Paul Grégoire.

Les organisateurs avaient retenu les services de l'orchestre Rodolphe Fournier de Montmagny, qui se fit apprécier dans l'exécution de morceaux de musique de danse fort goûtés du public.

La surprise de la soirée fut d'entendre le ténor québécois, M. Marcel Turgeon, dans l'interprétation de quelques airs célèbres.

La soirée se poursuivit dans une ambiance de gaieté et de bonne humeur et prit fin aux environs de deux heures et demie.

Arrestation

Lors du dîner-gala du Club Richelieu, les convives constatèrent avec stupéfaction la circulation illégale de faux billets de cinq dollars. Une enquête rapidement menée permit l'arrestation immédiate d'un citoyen de Montmagny, jusqu'alors honorablement connu qui fut appréhendé par les autorités municipales de Rimouski présentes à la soirée. Au cours du procès sommaire qui s'ensuivit l'inculpé mis en cause par un procureur inflexible bénéficia de l'habile défense d'un avocat de talent et de l'indulgence du public se refusant à voir dans cette mystification autre chose qu'une plaisanterie dont fit les frais le gérant d'une banque locale.

En raison de sa bonne conduite notoire et à la suite d'explications satisfaisantes, l'accusé ne fut condamné qu'au versement d'une légère amende.

LES FILLES D'ISABELLE

Une forte délégation des filles d'Isabelle du cercle Elise Blouin de Montmagny, sous la direction de la Régente, Mlle Rita Michaud, assistait dimanche, à l'initiation des membres du cercle Elisabeth de Le Seur à St-Georges de Beauce.

Le souvenir de Péguy

L'anniversaire de la mort de Péguy a été célébré, le 11 septembre, par les soins de l'Association "L'Amitié Charles Péguy" à Villerooy-Neufmoutiers. Une cérémonie s'est déroulée devant la tombe du poète en présence de M. Edgard Faure, sous-secrétaire d'Etat aux finances, et de M. Marcellin sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Mgr Debray, évêque de Meaux, a récité la prière des morts et béni la tombe de Charles Péguy.

Durant la dernière grande guerre, les 173,000 milles de fils télégraphiques du Canadien National ont servi à transmettre plus de 48,500 000 dépêches et 2,907,000 câbles.

Pour l'Ungava

De Mont-Joli, tout récemment, le R.P. Massicotte o.m.i., a quitté, en avion, pour l'UNGAVA, où il sera le premier missionnaire de cette région éloignée.

Nos vœux de plein succès l'accompagnent.

Le développement naturel du corps féminin n'exclut certes pas un bien être physique total, mais les gaines et corsets

Nature's Rival

y ajoutent un charme, une sveltesse parfois difficiles à obtenir.

— En vente chez —

Mlle Ernestine Côté

rue St-Thomas, Montmagny, 2e étage

Tél.: 174w

ECONOMISEZ !

Economisez en achetant votre bague avec saphirs ou diamants pour fiançailles — et pierres de naissance.

Réduction sur colliers de perles, pierres du Rhin, chapelets de cristal de roche, montres, etc.

JOS.-N. BRETON

St-Pierre, Co. Montmagny — Tél.: 316-s-4

PETITES ANNONCES

Jeune fille demandée

Jeune fille demandée comme bonne d'enfant et aider légers travaux de ménage; famille à Montréal; bon chez-soi; salaire \$40.00 par mois — Si intéressé, écrire à Madame J.-D. Stafford 1601 Graham Boulevard, Ville Mont-Royal, Montréal P.Q.

Maison à vendre

Maison 2 logements située à 73-75 rue de la Gare. Grand terrain garages. Logement libre à l'acheteur. Ferait bien pour une maison de chambres. S'adresser à : Mme L.-J.-A. CHEVRON, Pointe-au-Père, Co. Rimouski, Tél. : 709-13 — ou à Mme J. BLANCHARD, Montmagny, tél. : 277W.

ATTENTION

Je suis heureux d'informer le public de Montmagny et des environs que je suis à votre disposition pour tous vos travaux de couverture de maisons tels que bardeaux, asphalte, tôle, papier et gravois, etc. Ecrivez à Wilson Gendreau, Montmagny, ou voyez Joseph Gendreau, Montmagny.

Maison à vendre

Maison neuve, située sur la 3ème avenue, à vendre. Montant requis, \$2,500.00 balance, paiement facile. S'adresser à : M. Gérard BOUTIN, 3ème Avenue — Montmagny

A VENDRE

Une automobile Plymouth, en bon ordre, moteur 120 forces Chrysler, S'adresser au Bureau du Journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

A VENDRE

Un manteau de fourrure, en mouton (castor). Une moto-cyclette "Whizzer". S'adresser à : Jean-Marie COULOMBE, Rivière-du-Sud, Montmagny.

Maison à vendre

Maison à vendre, située à Cap-St-Ignace Station, avec grand terrain. S'adresser à : M. Fortunat FORTIN, Cap-St-Ignace, Station, Co Montmagny.

A VENDRE

A vendre, en très bonne condition, une bicyclette "CCM", pour homme. Pour information, s'adresser à : Ls-Philippe Caron Quartier Industriel, 5e rue, Montmagny-Station. Tél. : 182W

Maison à vendre

40 x 30 pds, deux loyers et une épicerie. Vrai beau poste d'avant; terrain: 150 x 150 pds. Echangeable contre lot à bois. Cause de vente: départ pour les Etats-Unis. Georges LANGEVIN, Rivière-du-Sud (côté nord), Montmagny-Station.

A LOUER

Deux pièces à louer. A vendre un "trailer" avec roues doubles en parfaite condition. S'adresser à : Eddy LACOMBE, 7e rue, Quartier Industriel, Montmagny. Tél. : 529W.

De Soto à vendre

De Soto, modèle 1939, 7 passagers. S'adresser à : Lucien BOULET, Montmagny, Tél. : 11.

A VENDRE

Deux lits, quelques articles de ménage. Deux chambres à louer. Lucien BOULET, Montmagny, Tél. : 11.

Automobile à vendre

Chevrolet 1941, Spécial de luxe, en bon ordre. Bon marché. Garage AYOTTE, Montmagny, Tél. : 433W3.

COUTURE

Pour tous vos travaux de couture, adressez-vous à : Mme Gérard BOULET, 34, rue St-Pierre, Montmagny. Tél. : 423W.

A VENDRE

Un paletot pour homme, 4 saisons, grandeur 17 ans, très bonne condition. S'adresser à : No. de Tél. : 355W.

OCCASIONS

A vendre quelques calorifères pour chauffage électrique, avec ou sans thermostat. Cause de vente, surplus. S'adresser à : Maurice MARQUIS, ave des Bouleaux, Montmagny.

Au Restaurant de Mme Gérard Paquet

28, rue St-Thomas
PATISSERIES CASULO
ET BONBONS CASULO
Vous trouverez cigarettes, tabacs, liqueurs, crème glacée en briques ou cornet. Pâtisserie Vaillancourt, pâte aux huitres, shells - Hot-dogs, sandwiches, etc. Une visite sera appréciée.

A VENDRE

Automobile Plymouth, moteur 120 forces, en très bon ordre. S'adresser à : 19, rue St-Thomas, Montmagny.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'annoncer au public de Montmagny, que je viens de faire l'ouverture d'un atelier de réparations, comprenant l'ajustage mécanique et le travail de menuiserie, telle que: réparation de meubles confection d'articles d'utilité domestique. Je sollicite votre encouragement tout en vous garantissant satisfaction. P.-E. MERCIER, chez O. Lacombe, 9, rue du Manoir, tél. : 535-W.

A VENDRE

Studebaker Champion 1940, en parfaite condition. S'adresser à : Edouard LANGLOIS, 8, rue Champlain, Montmagny.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

(Suite de la page 15)

de la veuve et de l'orphelin; les parents ne veulent plus d'enfants parce que la tâche matérielle et morale est trop lourde.

Dans nos campagnes, les corvées sont disparues ou à peu près; dans les villes, on a organisé la charité sur une base commerciale avec des agences de charité. Il faut payer des individus pour s'occuper des malheureux. Une fois la piastre donnée, on est convaincu d'avoir satisfait à son devoir social.

Et voilà mesdames et messieurs, qu'au milieu de tout ce malaise, les Richelieu sont venus. Ils ne prétendent pas révolutionner le social. Ils prétendent tout simplement et sincèrement contribuer à la révolution. Au désordre social, ils veulent substituer la charité sociale. Non pas la charité du riche, mais la charité du pauvre, celle qui n'a rien donné tant qu'elle ne fait pas mal à son corps à son orgueil, à sa vanité, à son envie et à sa jalousie. Ils veulent, les Richelieu vivre intégralement leur vie sociale en étant en tout premier lieu honnêtes avec eux-mêmes, dans leur vie personnelle, dans leur profession, dans leurs relations avec les autres hommes. Ils veulent, selon le mot de Jacques Maritain, "non pas partir en guerre contre ceux qui n'ont pas leur philosophie de l'homme et de la cité. Non! Ils veulent avoir et non par la vertu de contrainte, mais celle de l'intelligence — leur principe de vitalité historique, leur idée des valeurs sociales auxquelles ils savent que l'existence de l'homme et de la civilisation est suspendue. Il s'agit pour eux d'exister eux-mêmes et à leurs propres yeux."

En d'autres termes, ils veulent faire leur part pour rendre notre pauvre humanité plus humaine. Quel beau rôle, mesdames et messieurs, que cet humanisme social des clubs Richelieu!

Mais nous n'avons pas encore, en son entier l'humanisme proposé aux Clubs Richelieu. Que valent la culture, le social, s'ils ne sont pas ordonnés vers le spirituel et imprégnés par lui? C'est cet humanisme chrétien qui distinguera le Richelieu entre tous. Ce n'est pas par le bouton Richelieu que vous reconnaîtrez véritablement le Richelieu; ce sera par degré de sa foi en Dieu, ce sera par l'amour, le plus grand enseignement du Christ. Et l'amour est une qualité d'action. Vous le reconnaîtrez, mesdames et messieurs, au souci au désintéressement qu'il apportera à se considérer comme une pièce dans cette mosaïque qu'est l'univers de Dieu et au respect qu'il aura pour les autres pièces de cette même mosaïque.

Voyez-vous, mesdames et messieurs, ce n'est pas une utopie que je mentionne là. La formule des Clubs Richelieu, adhérent à la doctrine de l'Eglise catholique est idéale pour développer de vrais Richelieu. Toute la vie Richelieu est centrée autour de la charité et il ne saurait y avoir de charité sans amour. Les clubs Richelieu fausseraient donc leur idéal et se détruiraient par le fait même s'ils ne contribueraient pas à l'éducation de leurs membres. Les clubs Richelieu, pour réaliser pleinement l'humanisme chrétien qui est le leur, accepteront joyeusement leur héritage religieux et ils feront l'effort nécessaire pour faire comprendre cet héritage. Pourquoi? Je vous le demande, mesdames et messieurs? Parce que des Richelieu doivent être prêts à fournir l'effort de conservation impliqué dans cet héritage, parce que les Richelieu veulent envisager avec courage les problèmes sérieux et graves créés par cet héritage qui veut l'homme à sa place et à la hauteur de sa destinée. Se connaissant lui-même, le Richelieu comprendra son prochain et le monde dans lequel il doit vivre, selon un ordre qui transjend ses besoins, et ses désirs immédiats.

En 1863, au Danemark Christian Kold, simple cordonnier, fonda une école du peuple. "A tel-

le école, disait-il, on travaille à développer la culture danoise pour contrebalancer la culture germanique et lorsque la culture danoise aura triomphé, cette école n'aura plus aucune raison d'être. A telle autre école, on travaille en faveur des droits des paysans et quand les paysans auront gagné la partie, cette école cessera d'exister. Mais dans mon école du peuple, nous luttons pour que la Vie triomphe de la Mort et ce travail devra exister aussi longtemps que le monde existera."

Les Clubs Richelieu ne sont pas des écoles du peuple, mesdames et messieurs mais leur rôle est bier, la lutte de la Vie contre la Mort parce que l'humanisme qui les guide est chrétien et éducateur, parce que les clubs Richelieu sont une force spirituelle qui doit élever l'esprit vers des horizons intellectuels et culturels et fortifier la volonté par la vision de grands idéals de charité et d'amour.

CONCLUSION

J'ose espérer, mesdames et messieurs, que j'ai fidèlement interprété la mystique, de l'humanisme Richelieu. C'est là tout un programme dont la réalisation ne vaudra que ce que valent les membres pris individuellement. Il n'en reste pas moins que les clubs Richelieu, devront développer chez leurs membres la culture, la sagesse, la vertu, le sens de l'effort, le sens des valeurs, le sens social, le sens chrétien. Les membres devront vivre tout cela, en orientant leur vie non pas vers l'humanisme moderne, mais vers l'humanisme chrétien.

Ce n'est pas là l'apanage exclusif des Richelieu, j'en conviens. C'est l'affaire de tous les hommes qui croient en Dieu et qui veulent redonner Dieu au monde. Mais c'est encore plus l'affaire des Richelieu parce qu'ils sont Richelieu.

Antoine de St-Exupéry, perdu une nuit dans les sables du désert avec six de ses camarades, goûtait la même ferveur légère qu'au coeur d'une fête bien préparée: "Et cependant, écrit-il, nous étions infiniment pauvres. Du vent, du sable, des étoiles. Mais sur cette nappe mal éclairée, six ou sept hommes qui ne possédaient plus rien au monde, sinon leurs souvenirs, se partageaient d'invisibles richesses". Nous aussi, mesdames et messieurs, nous avons d'invisibles ri-

DOCTEUR GERMAIN FORTIN
Médecin-Chirurgien
7, RUE STE-JULIE
Montmagny
Téléphone : 462

Fernand Sirois

Comptable agréé
76, rue St-Pierre, QUEBEC.
Tél. : 2-6039

POUR VOS ASSURANCES
FEU. — VIE. — AUTO. — VOL. — ACCIDENTS,
MALADIE. — RESPONSABILITE. — ETC.

Consultez

PHILIPPE ROY

Courtier d'assurances agréé
78, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.
Tél. : Bureau 92 — Résidence : 240

JOS.-A. TREMBLAY, NOTAIRE

SOCIETE LEGALE SIROIS, SIROIS & LESAGE
Bureau à Québec, rue Couillard. Tél. : 2-3912
BUREAU A MONTMAGNY LE DIMANCHE ET LE LUNDI DE CHAQUE SEMAINE A SA RESIDENCE
11, RUE SAINTE-JULIE,
MONTMAGNY, TEL. : 3

Faites ça... Et vous vivrez!

Dans nos prières, ne multipliez pas les paroles, comme font les païens qui s'imaginent être exaucés à force de paroles. Ne leur ressemblez pas, car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez (Mt 6, 7-8)

Le mérite de la prière ne consiste pas dans la récitation de longues formules, mais dans la ferveur des sentiments de l'âme. La prière nous dispose à recevoir utilement les dons de Dieu; elle nous rappelle notre faiblesse et notre dépendance absolue à son égard.

chesses, culturelles, sociales et spirituelles à partager.

Et prison, Socrate entendait une voix: "Socrate fais de la musique". Cette musique, c'est la philosophie. A cette philosophie il faut une âme: "J'ai, moi aussi, un maître de musique. La lyre, la cithare, objets sans âme, ne sont pas ses instruments, mais bien le monde et l'homme. L'Esprit-Saint fait l'harmonie de cette lyre. Elle doit résonner et chanter à Dieu". Ainsi parlait Clément d'Alexandrie, disciple de Socrate, à ses frères du paganisme. Ainsi, nous Richelieu, devons parler à nos frères du vingtième siècle.

Longuement applaudi, M. Raymond, Bériault, fut ensuite remercié par Me Alexandre Chouinard qui s'effit l'interprète des sentiments unanimes de l'auditoire pour exprimer au conférencier l'expression de sa vive admiration.

Après le dîner, un bal fut organisé, qui permit aux invités d'achever agréablement une soirée dont chacun gardera un excellent souvenir.

Tel. : 53
Dentiste
Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Docteur Lomer LEMIEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE

23, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Bureau ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Soirs : 7 h. p.m., excepté le mercredi et le samedi. — Vendredi : Unité Sanitaire, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Spécialités :

Bouquets de mariés et Tributs Floraux

Fleurs Naturelles et Artificielles



Variétés Yolande Enr.

Téléphone : 260

16, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

VOILES — DIADEMES — CADEAUX — FANTAISIES
— DECORATIONS — POTERIES —

Brillant succès...

(suite de la page 13)

de ferraille... mais il n'y a plus de centre, plus de vie nulle part." Et nos fondateurs, ont voulu sans doute que quelques hommes de bonne volonté, dans la mesure du possible redonnent un peu de vie là, dans leurs milieux. Pour ce faire ils ont donné à nos clubs une fin éducative, ils ont crié d'un coup, le problème de l'humanisme des clubs Richelieu.

Vous pardonnerez bien, j'en suis sûr, mesdames et messieurs, le sérieux de ce thème, après le copieux dîner que nous venons de prendre. Je m'efforcerais de simplifier le tout en vous définissant l'éducation, en déterminant les fins, et en vous démontrant aussi succinctement que possible comment ces Richelieu peuvent et doivent remplir cette fin éducative de nos clubs.

I. Définition et fins de l'éducation

Je ne vous apprendrai rien de neuf, mesdames et messieurs, en vous disant que le mot "éduquer" tire son étymologie du latin "educere": "ducere", conduire et "e", particule qui exprime la perfection du verbe. De sorte que, étymologiquement, éducation signifiera, la conduite d'un être vers la perfection. En d'autres termes, l'éducation sera le développement, l'épanouissement complet, intégral d'un individu.

Il s'agit donc de développer l'homme tout entier, corps et âme, et les facultés de cette âme, l'intelligence et la volonté. L'éducation devra développer encore les facultés cognoscitives et sensitives c'est-à-dire, les sens externes et les sens internes comme le sens commun, la mémoire, l'imagination et le jugement. Elle devra développer également les appétits sensitifs, soit concupiscibles, soit irascibles, afin de faciliter l'exercice des passions qui s'y rattachent, comme l'amour et la haine, la joie et la douleur, l'espoir et le désespoir. L'éducation devra enfin aider aux individus à comprendre et à exercer leurs devoirs envers eux-mêmes, envers la société et envers Dieu.

Voilà mesdames et messieurs, un développement qui dépasse les limites de l'enseignement, primaire, secondaire et même universitaire. Pourquoi? parce que seule l'expérience peut nous fournir la matière sujet capable de nous intéresser à l'étude et au travail de l'esprit. Le Cardinal Newman a clairement illustré ce point dans son livre, "Grammar of Assent". "Considérons, écrit-il, combien différemment une page d'auteur classique comme Horace ou Homère, peut influencer un homme mûr et un jeune homme. Certains passages, pour un jeune homme, ne sont que des lieux-communs de rhétorique, ni meilleurs ni plus mauvais que des centaines d'autres qu'il apprend par cœur et qu'il considère comme intéressants, qu'il limite au besoin dans sa propre prose. Et lorsque les années ont passé, lorsqu'il a acquis l'expérience de la vie, ces mêmes passages prennent une signification toute autre, comme s'il ne les avait jamais lus, et il les comprend dans toute leur étendue et toute leur exactitude. C'est alors seulement qu'il comprend pourquoi la description d'un matin merveilleux, ou d'un soir ravissant en Ionie ou dans les Monts Sabine a survécu la génération en génération des mille années, avec un tel charme avec un tel pouvoir descriptif que la littérature de sa propre époque n'a jamais pu remplacer".

Pourquoi encore cet épanouissement intégral est-il d'une importance insoupçonnée? Parce que l'éducation va montrer à chacun non pas seulement le chemin à parcourir mais va en plus indiquer le but à atteindre. Ce but est contenu dans les fins de l'éducation. Quelles sont-elles? Elles sont au nombre de quatre, différant chacune en importance, les fins secondaires convergeant vers une fin ultime, un bien suprême qui doit orienter toute la vie. En plus les fins secondaires serviront la fin ultime imprènera toutes les au-

tres, plus nous aurons de succès dans nos vies.

L'éducation, bien entendu sert l'homme et comme il est possible de considérer l'homme sous au moins quatre aspects, physique ou matériel, culturel, social et spirituel il devient facile d'attribuer à l'éducation également quatre fins, matérielle, culturelle, sociale et spirituelle.

La première fin de l'éducation, ai-je dit, mesdames et messieurs, est une fin matérielle. L'homme a un corps; il lui faut gagner sa vie, nourrir ce corps, le vêtir l'abriter. Fin, pas très noble; d'accord, puisque c'est l'homme au service de sa personne, mais fin tout de même.

L'homme a encore une âme avec une intelligence. L'épanouissement de cette intelligence, de l'esprit humain, telle est la deuxième fin de l'éducation. Les arts, les lettres, les productions de l'esprit devront être le souci de tout homme éduqué. Fin plus noble que la première, puisque ici nous montons d'un échelon dans l'échelle des valeurs.

L'homme est par définition, mesdames et messieurs un animal social. Cette fin sociale lui impose donc des devoirs sociaux. L'homme devra donc développer son intelligence et sa volonté dans tous les domaines sociaux de la famille et de la société professionnelle; il lui faudra comme citoyen exercer ses droits et ses devoirs nationaux et internationaux; il lui faudra surtout s'exercer à la pratique de la charité, prendre conscience de ses énergies intérieures. Fin plus noble que les deux premières parce qu'ici nous avons l'homme au service d'autres hommes.

Il y a enfin, mesdames et messieurs, la fin spirituelle de l'éducation. Ce n'est plus l'homme au service de lui-même, ni l'homme au service de son prochain. C'est l'homme au service de Dieu. A cette fin spirituelle sont surbordonnées les trois autres qui à leur tour doivent être entièrement imprégnées par elle. Sans doute, je m'adresse à des catholiques et il semble superflu d'insister sur ce point, puisque tout catholique doit, à cause de sa qualité de baptisé, faire rayonner l'idéal spirituel. Nous oublions cependant trop facilement, que sans idéal spirituel, nous ne parviendrons jamais à réorienter notre civilisation dans le sens de l'humanisme de l'Incarnation, comme l'appelle Jacques Maritain, c'est-à-dire, "cet humanisme qui considère l'homme dans l'intégralité de son être naturel et qui ne pose aucune limite a priori, à la descente du divin dans l'homme". Pour ce faire, ajoute Jacques Maritain, dans le Crépuscule de la Civilisation, "il se peut

que des martyrs de l'amour du prochain soient d'abord nécessaires. Cela montre à quel point tout dépend ici d'un renouvellement profond des énergies intérieures de la conscience".

Educateur et Clubs Richelieu

Et maintenant, mesdames et messieurs, je pose la question: que va faire un Richelieu devant le problème formidable de l'éducation, devant ce problème profond de l'humanisme de l'Incarnation. Je dis bien formidable car les clubs Richelieu, en vertu même de leur charte doivent contribuer à l'épanouissement intégral de l'individu. Et je dis bien, problème profond car ce problème de l'éducation constitue la base, le fondement de toute solution au problème du bonheur humain.

Éliminons, si vous le voulez bien, mesdames et messieurs, la fin matérielle de l'éducation. Les Clubs Richelieu n'existent pas pour faciliter aux membres le moyen de gagner leur vie. Qu'il nous suffise d'avoir toujours présente à l'esprit, cette pensée d'Antoine de St-Exupéry, dans "Sa terre des Hommes": "En travaillant pour les seuls biens matériels, nous bâtissons nous-mêmes notre prison, nous nous enfermons solitaires avec notre monnaie de change qui ne procure rien qui vaille de vivre".

Arrêtons-nous plutôt sur la fin culturelle. Sans doute, chaque semaine, entendons-nous au club, des conférences de renom, traiter des sujets qui élargissent notre champ de connaissances, qui suppléent à notre manque de savoir et aux déficiences de notre entraînement mental. Que voulez-vous, mesdames et messieurs, nous souffrons tous plus ou moins de maladie chronique intellectuelle parce que avec l'âge, nous oublions de prendre suffisamment d'exercice de l'esprit. Dans ce domaine, les clubs Richelieu, avec leurs conférences et causeries rendent un service immense à nous tous les membres, qui souffrons de déficiences culturelles allant s'accroissant de jour en jour avec les progrès de la connaissance humaine.

Mais le rôle culturel des clubs Richelieu ne saurait se limiter à cette augmentation de nos connaissances intellectuelles. Pour nous, catholiques, de langue française, mesdames et messieurs, la culture prend un sens tout à fait spécial. Il apparaît bien clairement que notre développement culturel devra tenir compte tout principalement des deux valeurs maîtresses qui ont présidé au fait canadien-français: la culture française et la foi catholique.

Le Canadien-français ne fait plus partie de l'état français. Trois mille milles d'océan et près de deux siècles d'histoires le séparent des français, ses pères. Mais il demeure un fils de la civilisation française, de la nation française qui elles débordent ses frontières de la France. Par là,

il participe à la même culture et c'est son devoir de la comprendre, de la conserver, de la développer et de l'aimer. Comment l'aimer cette culture mesdames et messieurs, sans une idée aussi précise que possible de sa nature, de ses caractéristiques et de sa valeur humaine?

Nous ne réussissons à développer cette valeur maîtresse, mesdames et messieurs, que si nous nous attachons à connaître et à comprendre la richesse et la valeur intrinsèque de notre culture française, c'est-à-dire, que nous devons en étudier et en pratiquer les moyens d'expression: langue, sciences et arts. Il est bien évident que ni la science, ni les arts n'appartiennent à une culture unique. Il existe cependant une forme française d'art et de science, il existe une attitude bien française devant les arts et la science. C'est cette forme, cette attitude que nous devons réaliser pleinement si nous voulons rayonner la culture à laquelle nous appartenons.

Sans doute, comme le dit Gilson, "La culture, cela se vit, cela ne s'explique guère". Il reste quand même, que la culture française a une valeur humaine et qu'elle a contribué plus que toute autre au patrimoine intellectuel moral et spirituel de l'humanité. Nous ne sourions être Canadien-français sans vivre pleinement notre culture française.

J'ajoute tout simplement, mesdames et messieurs, nous ne saurions être Richelieu sans vivre pleinement notre culture française sans pour cela donner à notre organisme aucune teinte de nationalisme étroit et mauvais.

Il en va de même de notre foi catholique. Trop souvent, nous abandonnons le sens du réel, du concret, de la vie et notre dilettantisme nous fait sombrer dans un faux intellectualisme. Triste conséquence, comme l'écrit Théophile Bertrand: "Cette fuite dans les nuages est une espèce de paralysie de la religion qui perd son dynamisme, de sorte que l'individu est amené à s'enfermer dans une morale close et est naturellement enclin au conformisme social". Trop souvent encore, nos hommes d'action souffrent-ils d'une formation doctrinale insuffisante, de sorte qu'ils sont incapables de prendre leurs responsabilités et d'établir sur des bases solides les œuvres imminemment importantes qui serviraient de remèdes aux carences actuelles.

Les Richelieu doivent savoir au contraire, mesdames et messieurs, combien le christianisme a relevé et révolutionné l'idée de culture. Le chanoine Lionel Groulx a marqué avec vigueur l'apport chrétien dans ce domaine: "Notre culture originelle, dit-il, se pourrait définir: la fusion, dans l'esprit français, de l'humanisme gréco-latin et de l'humanisme chrétien. Ai-je besoin de souligner l'apport merveilleux de ce der-

nier humanisme issu de l'humanité du Christ, de la conception de l'homme apportée par l'Évangile? L'essence de la culture sera tout autre, selon l'idée que l'on se fait de l'homme; que l'homme destiné à la réaliser ou à l'incarner soit l'homme de la simple nature ou l'homme agrandi par le surnaturel, procédant de l'Incarnation; l'homme enfermé dans la prison du terrestre, caivoûté par des aspirations uniquement terrestres, ou l'homme orienté, obsédé par l'eau-dela, portant ici-bas un sens de la personnalité humaine, de la société humaine, de l'universelle fraternité humaine qui est proprement celui de l'Homme-Dieu."

Tel est, mesdames et messieurs, l'aspect culturel dans le problème de l'humanisme des clubs Richelieu. En fait, cet aspect n'est pas tellement différent de celui dans lequel tout individu catholique et français doit considérer son développement culturel sauf que le Richelieu a plus reçu de d'autres et qu'il doit donner sa mesure.

Cette affirmation vaut encore davantage dans le domaine social. Nous assistons, dans notre vingtième siècle, à un spectacle de révolutions. Révolution économique d'abord, Georges Dubaïn la caractérise ainsi: "Les entreprises financières démesurées ont bafoué les lois de la vie dans l'espace, elles ont brisé les moules, elles ne sont plus à l'échelle de l'homme et c'est un péril de mort". Révolution sociale également. Dans la période d'entre deux guerres, les chefs politiques ont semblé ouvrir les yeux et ont orienté le peuple vers un sens social mieux compris. Mais on a voulu être social en gardant l'esprit matérialiste. Ces chefs politiques ont conduits à la deuxième grande guerre. Et la période d'après-guerre que nous vivons, n'est pas plus rassurante que les quarante-neuf premières années de notre vingtième siècle, parce que nos chefs politiques, nos économistes nos sociologues utilisent le social, non comme une fin, mais comme un moyen.

Les individus ont embotté le pas et ils ont recommencé de saigner et de souffrir. Est-il nécessaire d'insister davantage? Faut-il mentionner la décadence du travailleur, la pauvreté du travail? Notre civilisation où tout est standardisé manque pourtant de standard.

Le commerçant d'aujourd'hui ne cherche pas à vendre ce qu'il y a de meilleur ou encore ce dont l'acheteur a besoin; au contraire appuyé par une publicité désordonnée, il vend pour vendre et pour lui le succès consiste à avoir fait une bonne vente.

Les ouvriers n'ont plus le sens de l'ouvrage bien fait, "la belle ouvrage" comme disaient les ancêtres; les professionnels, médecins, avocats, ne sont plus des prêtres laïques, des défenseurs

(suite à la page 14)

Les Aventures du Capitain Morgan
HUITIÈME ÉPISODE

MORGAN ET JACKMAN ONT DEMANDÉ À ÊTRE ENRÔLÉS PARMI LES FRÈRES DE LA CÔTE. ENTRE TEMPS, ILS REGAGNENT DES FORCES, GRÂCE AUX BONS SOINS DE CEUX-CI.

NOUS MENONS UNE EXISTENCE DE FEMME-LÈTTE, MORGAN! LES BOUCANIERS DEVRAIENT BIEN NOUS ENMENER QUELQUEFOIS EN EXPÉDITION.

NOUS NE SOMMES PAS ENCORE INITIÉS... ILS VEULENT ÉPROUVER NOTRE LOYAUTÉ.

AVEC UN PEU PLUS DE CHAIR SUR LES OS, NOUS NE FAISONS DÉJÀ PLUS MINE D'ÉPOUVANTAILS.

HAI HA! MAIS CHEZ MOI, CE SONT DES MUSCLES, PAS DE LA GRAISSE!

EH BIEN OUI, JE L'ADMETS... J'AI RÉELLEMENT ENGRAISSÉ!

HÉ! VOICI "COSTAUD", TON COPAIN BOUCANIER!

AS-TU ENVIE D'UNE AUTRE LEÇON D'ESCRIME AU BÂTON?

NON, CETTE FOIS, JE T'APPRENDS QUE C'EST TOI, À QUI ON VA FAIRE LA LEÇON.

C'EST UN ORDRE DE COMPARAÎTRE DEVANT L'ASSEMBLÉE DES FRÈRES DE LA CÔTE. NOUS DEVONS ÊTRE INITIÉS CE SOIR.

A SUIVRE...

Le Courrier de Louise

—Mlle Aline Chevron de Pointe au-Père, a passé la semaine à Montmagny.

—Mme Armand Côté et sa fillelette Monique, ont passé quelque temps à Montréal, chez des parents.

—M. et Mme Radolphe Gagnon et Philippe Giasson, ont assisté aux funérailles de leur frère à l'Islet.

—Mme Sam. Marcotte, est allée à la réunion des présidentes de la Ligue Catholique féminine.

—Mlle Jeannine Morin, de St-Henri-de-Lévis, est venue à Montmagny.

—Mme Vve Jos. Vézina, de Saint-Jean-Port-Joli, a passé la semaine chez M. et Mme Eugène Mainville.

—Mlles Berthe Rousseau Jeanine C. Després, Clément Rousseau, Pierre Gaudreau, étaient de passage à Mont-Joli, dernièrement.

—Mme Napoléon Fournier, a été en promenade, trois semaines chez son neveu, le Capt. Ludger Fournier.

—Mlles Alice et Thérèse Tondreau, de Québec, étaient de passage à Montmagny, dernièrement, chez M. et Mme Jean-Paul Tremblay.

—M. et Mme Alf. Lévesque, de Québec, ont passé le dimanche, chez M. et Mme Sam Marcotte.

—M. et Mme Ernest Masson et leurs enfants, sont venus visiter leurs parents et amis dimanche.

—M. et Mme Jean-Paul Larose et Mlle Rita Larose, de Ste-Anne-de-la-Pérade, étaient de passage chez M. et Mme Rosaire Caron.

—M. et Mme Louis Langis, de Parent, ont passé la fin de semaine, chez leurs parents, M. et Mme Rosaire Caron.

—Madame Rosaire Caron et Mme Louis Langis, étaient de passage à Québec, ces jours derniers.

—M. et Mme Donat Boutin, de Québec accompagnés de leurs enfants, étaient à Montmagny, dimanche dernier.

—M. et Mme Eddy Boulet, étaient à Québec, cette semaine, où ils ont rendu visite à M. et Mme Donat Boutin.

—Mme L. Laliberté, de Riv-du-Loup, est actuellement en visite, chez M. et Mme Christian Laliberté.

—M. Marcellin Marquis, était de passage à Québec, en fin de semaine dernière.

Naissance

SAINT-MATHIEU

—Le 15 oct., a été baptisé, Joseph-Laurent-Raynald, fils de Jos. Boulet et de Marie Boulet. P. et m.: Laurent Coulombe et son épouse, Marie-Jeanne Fournier. Oncle et tante de l'enfant.

Compositions à l'École du Quartier Industriel

7ième degré	
Léonard Caron	96.1%
Denise Forgues	94. %
Claudine Marois	93. %
Marguerite Caron	91.4%
Jean-Claude Marois	90.8%
6ième degré	
Jean-Louis Labonté	91.5%
Denise Turgeon	91.3%
Clément Marois	91.2%
Rita Ouellet	91. %
Réjean Pépin	90.8%
Monique Bard	90.7%
5ième degré	
Laurette Roy	96.5%
Rolland Ouellet	95.9%
Gisèle Coulombe	95.5%
Cécile Forgues	94.7%
Suzanne Collin	92.7%
4ième degré	
André Dion	97.6%
Gisèle Morin	95.1%
Madeleine Pépin	89.8%
Solange Collin	87.9%

Classe Pré-Classique

REVUE de la SEMAINE

1—Roger Lévesque	82.5%
2—Pierre Walsh	87.7%
3—Denis Boule	74. %
4—Gaston Mathurin	72.7%
5—Raynald Lavallée	71.2%
6—Adelard Bard	70.5%
7—Gérard Patry	68.5%
8—Jean-Guy Morin	66.7%
9—Jean-Marie Laberge	66.5%
10—Denis Morin	64. %
11—Roland Audet	60.7%

"Pour les missions"

Le 23 octobre c'est le "Dimanche des Missions". Y avon-nous bien pensé?

Si oui, tant mieux, si non, il faut y remédier tout de suite.

Premièrement en offrant nos prières pour les Missions et deuxièmement en faisant une généreuse aumône.

Les petits comme les grands ont leur part à faire pour les "missions", c'est pourquoi ils préparent un beau bouquet spirituel et économisent leurs sous.

—Cercle Missionnaire, Couvent C.N.D.

Retraites fermées féminines

Il y aura une retraite aux Trois-Rivières, pour jeunes filles de 15 à 17 ans, du 20 au 23 octobre; retraite pour jeunes filles, du 28 au 31 octobre; retraite pour dames, du 7 au 10 novembre; retraite pour dames du 14 au 17 novembre; celles qui désirent retirer plus de fruit de la retraite fermée, sont invitées à s'inscrire à la dernière retraite de piété de l'année, qui aura lieu du 27 au 31 décembre.

Les renseignements sont donnés à la Maison "Marie Réparatrice", 865, Hart, Trois-Rivières. Tél.: 1420-1422.

Conférence

Mardi soir prochain, le 25 octobre, à 8 hres p.m., au Couvent le Rév. Père Hervé Grandmaison, des Pères Blancs d'Afrique, viendra donner une conférence avec projections lumineuses.

Cette soirée vous sera donnée sous le patronage de la Ligue Catholique Féminine et les recettes seront pour les Missions.

Nous espérons que l'assistance sera nombreuse.

Retraites fermées

Maison Notre-Dame-du-Cénacle.
Oct. 29 au 1er Demoiselle âgées
Oct. 29 au 1er Jeunes filles.
Nov. 2 au 5, jeunes filles.
Nov. 12 au 14 Gardes malades.
Nov. 21 au 24, Dames
Nov. 25 au 30, Retraites de perfection.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à: La Maison Notre-Dame-du-Cénacle, 657, rue St-Cyrille, Québec.

Une indiscretion par semaine

Par Oncle THOMAS

C'EST DE MA FEMME que je veux vous entretenir, une fois de plus, cette semaine, chers lecteurs.

Si elle est un ange "à complies", elle n'en laisse pas d'avoir ses petits travers tout le long du jour... ses petits travers dont n'est pas le cadet celui d'aimer à magasiner... pour n'être pas brève à la décision, "lente à la détente", comme disait Dennery

Or, ma femme ma... gasine. Non, ma femme ne m'agace pas. Même si elle le faisait, je ne vous le dirais pas : ça vous ferait de la peine! Et s'il est un magasin où ma femme aime descendre fréquemment, c'est chez Maxime. Sans doute parce que les employés y sont d'une patience exemplaire... ou qu'il y a, aux comptoirs, beaucoup d'hommes marqués, mariés... ce que j'ignore.

Louise — c'est le nom de mon imposante moitié — ce jour-là, se voulait acheter de l'étoffe pour un manteau... en retard qu'elle était d'un mois — ce n'est pas de ma faute si je suis pauvre. Bien qu'en retard, je vous assure que le choix fut au plus compliqué, lent. On lui fit voir, du barré perpendiculaire, horizontal, diagonal, du carreauté... il y en avait déjà cinquante pièces sur le comptoir qu'elle furetait toujours de l'oeil les cases où s'empilaient d'autres pesants rouleaux semblables... Enfin, tout fut descendu... et, m'en croirez-vous? seules les deux dernières pièces exhibées l'intéressèrent. L'étoffe en était carreaütée, mais l'une trop étroitement, quand l'autre... trop largement! "Vous n'auriez pas quelque chose entre les deux?" demanda-t-elle, sans émoi... avec candeur presque.

La masse ne m'aurait pas été plus pesante!

Sur la réponse négative de l'employé, ma femme déclara: "Je reviendrai demain, pour les petits carreaux: je ne sais pas parfaitement si ma modiste (elle mordait à "ma modiste") m'a dit trois verges ou trois verges et quart..."

Ma nature, à moi, est presque angélique aussi... "qui se ressemble..." mais je m'indignai, rien moins, connaissant que mon aimable épouse savait fort bien combien long il fallait d'étoffe pour l'envelopper, mais qu'elle voulait m'entraîner ailleurs pour un carreau "entre les deux". Je déposai alors l'argent nécessaire, le déposai sur le comptoir et dis au commis:

—Ecartez cette pièce-ci de trois verges et quart et faites expédier à telle adresse, qui est nôtre...

Comme ma femme est un ange, elle se contenta de me faire voir un oeil contrarié... mais ce fut bien autre chose, le lendemain, quand elle rentra de chez sa modiste: elle avait un quart de verge de trop de la dite étoffe carreaütée!

Oh! mais non! le noir que j'ai à l'oeil ne vient pas d'elle! Je vous l'ai dit: ma femme est un ange...

L'Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 24 octobre 1949

Principales activités:

Lundi, 24 oct. — LAC FRONTIERE: Avant-midi: Examen d'écoles. 2 hres à 3 hres: Clinique de bébés, au village.

Mardi, 25 oct. — BERTHIER: 2 hres, à 3 hres: Clinique de bébés au village.

MONTMAGNY: Clinique dentaire.

Mercredi, 26 oct. — CAP-ST-IGNACE: Immunisation dans l'avant-midi: Ecoles près MM. Deladurantaye, Simonneau, Lacombe, Anse-à-Gilles et Station.

STE-EUPHEMIE: 2 hres à 3 hres: Clinique de bébés, au village.

Judi, 27 oct. — Immunisation: A.M. — Ecoles de la Normandie

et du bas de la paroisse.

MONTMAGNY: Clinique de bébés, à l'unité sanitaire.

Vendredi, 28 oct. — STE-EUPHEMIE: Examen scolaire. STE-APOLLINE: Clinique dentaire.

—Dr. A. DUMAS, M.H.

Téléphone 168w

Albert Caron Enr.
Négociant en Gros et Détail

Extincteurs Chimiques
Vaisselle, Produits
Pharmaceutiques, etc.

110, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny, P.Q.

Centre de Couture, Enr.

Spécialité pour couturières. Confection de boucles et boutons.

Grand assortiment dans pads, dentelle et fermoirs, fil. Attention spéciale aux commandes postales.



Comptoir d'Artisanat

Visitez souvent le Centre de Couture Enr., de Montmagny.

Sans tarder accepter notre invitation sans oublier notre comptoir d'Artisanat qui n'a qu'un objectif: vous être utile.

Choix varié en fait de cadeaux.

Votre satisfaction est notre constant souci.

Mme J.-Ed. Lainesse, prop.

Tél.: 368 Casier Postal 95
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Mlle Lucette Racine

démonstratrice de langue française des produits de beauté

DU BARRY

sera heureuse de vous rencontrer
Mesdames et Mesdemoiselles

à la Pharmacie BERGERON

JEUDI, le 20 octobre.

— Prenez rendez-vous par lettre ou par téléphone. —

Téléphone 333 — 38-40, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

ATTENTION

Nous sommes heureux d'informer la population de Montmagny et des environs que nous vendons du contre-plaqué "vencer" de toutes épaisseurs, de B.C. Fir et de bois blanc, merisier et massonite. Nous vendons également les portes "Flush door".

Plinthes unies — Chambranles nis —
Portes de chambre en B.C. Fir, à panneaux.

FOURNIER ET LEMIEUX

rue du Palais de Justice

Montmagny

Tél.: 340W

Salon de fourrure

Assortiment complet de manteaux.—

— Prix variant de \$99. à \$700.

Aussi un beau choix de peaux. Mouton de Perse noir — ou gris. Vison. Ecureuil. Seal, etc.—

Rita Normand

résidence de Mme Edouard Normand

5, rue Frontenac

Téléphone : 248